

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3188-LUNDI 9 AVRIL 2018

ECONOMIE

La Banque sino congolaise
pour l'Afrique ouvre
officiellement le 10 avril

La Banque sino congolaise pour l'Afrique (BSCA bank) est une initiative des présidents congolais, Denis Sassou N'Guesso, et chinois, Xi Jinping. Les travaux de construction ont été lancés en mars 2016 par le chef de l'Etat congolais. La BSCA bank possède un capital de cent millions de dollars, soit plus de cinquante milliards F CFA.

Il est détenu à 50% par la banque agricole de Chine, plus connue sous le sigle anglophone ABC (Agriculture bank of China). La Société nationale des pétroles du Congo, quant à elle, détient 15% du capital. La BSCA bank dispose d'une agence à Pointe-Noire et entend couvrir l'ensemble du territoire national avant de se déployer dans la sous-région Afrique centrale, puis dans d'autres régions du continent. L'établissement bancaire sera inauguré demain, 10 avril, par le président Denis Sassou N'Guesso.

DROIT À LA SANTÉ

L'OMS relève des
avancées majeures
en Afrique

A l'occasion de la célébration, le 6 avril, du 70e anniversaire de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la directrice régionale, le Dr Matshidiso Moeti, a salué les avancées enregistrées par les pays africains, marquées notamment par la mise au point de médicaments pour soigner des maladies comme le VIH/sida, l'hypertension artérielle, le diabète, la tuberculose et bien d'autres.

« Grâce aux nouveaux médicaments contre la tuberculose multi résistante, les patients peuvent désormais guérir de cette maladie en neuf mois, alors qu'il fallait attendre deux années auparavant, et de nouvelles formulations thérapeutiques adaptées aux enfants touchés par cette forme de tuberculose sont déjà disponibles », a-t-elle indiqué.

Page 8

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les questions sociales
ont dominé les débats

Le bureau de l'Assemblée nationale

Vingt membres du gouvernement ont édifié, le 6 avril, la représentation nationale sur la marche du pays, à la faveur des questions

orales avec débat. Les échanges ont tourné autour de la crise économique, des arriérés des pensions des retraités et des bourses

des étudiants congolais à l'étranger, du phénomène des « bébés noirs », des érosions détruisant les infrastructures routières et immobilières à Brazzaville, de la redevance audiovisuelle, etc. « L'Etat doit, à ce jour, plus de douze mois d'arriérés aux retraités. Des efforts sont en train d'être réalisés pour les éponger progressivement », a déclaré le vice- Premier ministre chargé du travail et de la fonction publique, Firmin Ayessa. Page 2

BANQUE MONDIALE

Financement supplémentaire
pour développer le système
statistique au Congo

Le Groupe de la Banque mondiale a approuvé, au profit de la République du Congo, un crédit additionnel de 25 millions de dollars de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) afin de restructurer et développer le Projet de renforcement des capacités en statistiques initié en 2014 et mis en œuvre depuis 2015 pour un montant global de 33 millions de dollars. Le crédit supplémentaire de la BIRD n'inclut aucun financement de contrepartie gouvernementale. « La Banque mondiale reste déterminée à aider la République du Congo à développer un système statistique national pérenne pour collecter, produire et diffuser des statistiques fiables, indispensables à l'élaboration de ses politiques de développement et à la prise de décision », souligne Djibrilla Issa, représentant résident de la Banque mondiale en République du Congo.

Page 4

COUPE DE LA CAF

Cara et La Mancha s'inclinent
à l'extérieur

Les deux représentants congolais en Coupe de la Confédération africaine de football ont livré leurs matchs aller de tour de cadrage le 7 avril. En Ethiopie face à Saint Georges, Cara s'est incliné 0-1. C'est sur ce même score que La Mancha a courbé l'échine à Kinshasa devant AS Vita Club. Les matchs retour se disputeront les 17 et 18 avril, à Brazzaville et Pointe-Noire. Rien n'est perdu pour les clubs congolais, mais, ils sont condamnés à s'imposer à domicile sans encaisser de but pour espérer intégrer les poules et poursuivre l'aventure.

Éditorial
Informer

Page 2

ÉDITORIAL

Informer

Rien, au fond, ne rend mieux compte de la volonté des pouvoirs publics d'amener les investisseurs à parier sur la relance de notre économie que la décision, prise lors du Conseil des ministres qui s'est tenu jeudi dernier, de créer un Centre national d'information économique et de conseil en gestion. Ayant pour fonction de rassembler des données fiables concernant l'évolution des différents secteurs de l'économie nationale mais aussi des entreprises publiques et privées, cette institution permettra à tous ceux qui misent, ou veulent miser, sur l'émergence de notre pays d'agir en toute connaissance de cause.

Dans le monde très ouvert où nous vivons, en effet, il n'est jamais facile, contrairement aux apparences, de distinguer le vrai du faux, de dissocier l'apparence et la réalité. Ce qui a comme conséquence de rendre les acteurs économiques très soupçonneux lorsqu'ils doivent prendre des décisions dont le coût financier s'avère souvent élevé. D'où la nécessité pour eux d'accéder à des sources d'information tout à la fois complètes et fiables.

En créant le Centre national d'information économique, l'Etat congolais envoie un signal clair à tous ceux qui s'intéressent à notre pays. Il prend l'engagement de réunir, puis de mettre à la disposition des acteurs économiques les données, garanties parce que vérifiées, qui leur permettront d'asseoir leur stratégie sur des bases solides. Il s'emploie à créer un climat de confiance qui, jusqu'à présent, n'existait guère avec tous les effets négatifs que cela engendre inévitablement. Si, effectivement, l'institution publique ainsi créée s'impose comme un outil auquel la communauté des affaires peut accéder à tout instant, il y a fort à parier que la relance de notre économie sera plus rapide que prévu.

Il revient maintenant aux députés et aux sénateurs de discuter, puis d'adopter le projet de loi qui leur sera soumis dans les prochaines semaines par le gouvernement et qui donnera naissance au Centre national d'information économique et de conseil en gestion. Mais disons, sans l'ombre d'un doute, que le plus tôt sera le mieux car la relance économique à venir sera d'autant plus rapide et plus forte que les investisseurs disposeront de données sûres pour affiner leur stratégie et la concrétiser dans des investissements réellement productifs.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les questions sociales ont dominé les débats

Les ministres ont été interpellés pour la deuxième fois à l'Assemblée nationale, le 6 avril à Brazzaville, pour répondre à de nombreuses questions des élus du peuple sur des sujets liés à la vie nationale.

Au total vingt ministres, y compris le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, ont répondu aux quatre-vingt-trois questions posées par vingt-huit députés.

A propos de nombreux arriérés de pensions que l'Etat doit aux retraités qui émargent à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), le vice-Premier ministre,

Fonction publique, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a lui aussi tenté d'éclairer la lanterne de l'Assemblée nationale sur les arriérés de plus d'un an des bourses dus aux étudiants congolais. Il s'est dit également optimiste sur une éventuelle solvabilité de la question, arguant que le gouvernement porte un grand intérêt à



Firmin Ayessa répondant aux questions des députés/Photo Adiac

chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale a apporté la version officielle des faits, mais sans pour autant convaincre le plus grand nombre de députés qui sont restés sur leur soif.

Dans ses explications, Firmin Ayessa a avoué que l'Etat doit, à ce jour, plus de douze mois d'arriérés aux retraités, n'avançant aucune date sur un éventuel paiement. Il a simplement témoigné la volonté du gouvernement de solder cette situation, sans dire plus. Comme son homologue de la

ce dossier mais se réserve de faire de promesses.

Les deux ministres se sont appuyés sur la crise économique et financière causée par l'effondrement des cours du baril de pétrole sur le marché international, qui ne permet plus au gouvernement de tenir ses engagements.

Parlant de cette crise, le Premier ministre a, auparavant, rassuré que le gouvernement est en pourparlers avec le Fonds monétaire international dont une troisième mission séjourne actuellement à Brazzaville et devra

faire le point de la rencontre le 18 avril. Cette revue, a précisé Clément Mouamba, statue sur la gouvernance, la dette et le cadre macroéconomique et devra déboucher sur la signature d'un programme d'ajustement structurel.

Le phénomène "bébés noirs" et la redevance audiovisuelle largement abordés

Toujours d'actualité, le récurrent phénomène des « bébés noirs » a refait surface lors des débats. Interrogé sur ce grand banditisme juvénile, le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a fait savoir que le phénomène était en régression, grâce aux actions répressives menées par la police.

Pour soutenir son propos, le ministre de l'Intérieur a affirmé que 347 bébés noirs ont été interpellés en 2017, contre 203 arrêtés au premier trimestre de l'année en cours. Certains d'entre eux, a-t-il martelé, sont actuellement incarcérés à la Maison d'arrêt de Brazzaville.

Questionné à son tour sur la gestion de la redevance audiovisuelle, le ministre de la Communication et des médias, Thierry Lézin Mougalla, a souligné que son département n'a jamais géré cet argent. Cette taxe, a-t-il renchéri, est collectée par la Société nationale d'électricité. Cet argent, versé dans un compte spécial domicilié au Trésor public, ne lui a jamais été rétrocédé.

D'autres membres du gouvernement se sont aussi justifiés de la gestion de leurs départements devant les députés. Il s'agit, entre autres, de Ange Aimé Wilfrid Bininga, en charge de la Justice, Calixte Nganongo des Finances, Jean Jacques Bouya de l'Aménagement du territoire ainsi que Rosalie Matondo de l'Economie forestière.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT

Les sénateurs édifiés sur les missions constitutionnelles et la décentralisation

La chambre haute a organisé, le 5 avril à Brazzaville, un séminaire de renforcement des capacités de ses membres dont l'objectif est de faire de cette institution un lieu d'échange soutenu, de renouvellement permanent de connaissances pour une action dynamique.

Deux grands thèmes ont constitué l'ossature de la rencontre, à savoir «Les fonctions constitutionnelles» avec pour conférencier le secrétaire général du gouvernement, Benjamin Boumakany, et «La décentralisation au Congo» animée par le Pr Gomes Paul Nicolas Olamba, le ministre Charles Nganfoumo et Auguste Mouniaka.

Sur le premier thème, le secrétaire général du gouvernement est revenu sur les principes constitutionnels, notamment en ce qui concerne la fonction législative et de contrôle de l'action gouvernementale. Le parlement, a-t-il rappelé, a deux fonctions dont celle de légiférer et de contrôler l'action de l'exécutif. En ce qui concerne la fonction législative, a-t-il dit, elle se caractérise par une collaboration constante entre le parlement et le gouvernement. Benjamin Boumakany a surtout insisté sur ce qu'il a appelé la procédure législative ordinaire, par opposition aux procédures législatives spéciales. A cet effet, il a rappelé aux sénateurs qu'il y a un certain nombre de lois qui obéissent à des régimes particuliers. Il s'agit des lois organiques, d'habilitation avec le recours aux ordonnances, des lois autorisant des ratifications des traités, accords internationaux

et des lois constitutionnelles en cas de révision de la Constitution. A propos des lois ordinaires, il y a, a poursuivi l'orateur, le critère

ne peut intervenir dans toutes les matières. La Constitution, dans l'un de ses articles, précise les domaines dans lesquels il peut inter-



Une vue des sénateurs lors du séminaire (Adiac)

organique qui est utilisé et qui traduit une espèce d'évidence, à savoir que la loi est l'acte voté par le parlement.

Benjamin Boumakany a également signifié que le législateur

venir, notamment l'élaboration, l'adoption, la promulgation et la publication de la loi. Le conférencier a signifié que l'initiative des projets de lois appartient au gouvernement mais des proposi-

tions de lois peuvent émaner soit des sénateurs, soit des députés sans consultation de la Cour suprême. Ces notions de droit ont fait l'objet d'une attention soutenue de la part des sénateurs qui ont réagi par quelques questions pour mieux être édifiés.

Congo dès les années 1960 avec l'implication de la population dans la gestion de leurs collectivités, avant de passer à l'analyse des cadres législatif et réglementaire régissant celle-ci. Selon lui, la démocratie et la décentralisation sont intimement liées.

Le ministre Charles Nganfoumo, pour sa part, a exposé sur la dynamique de transfert des compétences et la problématique du financement des collectivités locales, tout en abordant les rapports qui doivent exister entre le Sénat et les collectivités locales.

Dans les explications données par les uns et les autres sur cette épineuse question de la décentralisation au Congo, il est à noter que les sénateurs sont restés quelque peu dubitatifs car, les explications fournies par les différents orateurs n'ont pas totalement convaincu, au regard des dysfonctionnements constatés dans la vie de ces collectivités, fonctionnant pour la plupart sans budget.

Notons que les travaux ont été ouverts par le président du Sénat, Pierre Ngolo, qui a signifié que «le séminaire sur les missions constitutionnelles du Sénat et la décentralisation inaugure un processus destiné à faire du Sénat le lieu de l'échange soutenu, le lieu du renouvellement permanent de la connaissance pour une action toujours dynamique, toujours porteuse».

Jean Jacques Koubemba

Quant au second thème axé sur la décentralisation, il a d'abord fait l'objet d'un aperçu historique de la part du Pr Gomes Paul Nicolas Olamba qui est revenu sur la genèse de la décentralisation au

LE FAIT DU JOUR

Adieu la mère

Marches, chants, pleurs, fleurs et bougies accompagnent l'hommage que l'Afrique du Sud rend à sa «maman», Winnie Mandela, décédée le 2 avril. Comme d'autres héros de la lutte pour les droits et libertés, elle laisse son empreinte militante dans l'histoire de son pays et de l'humanité.

Samedi prochain, jour de ses obsèques, on imagine une grande procession des filles et fils de la nation arc-en-ciel, d'amis venus du reste du monde escorter sa dépouille couverte certainement du drapeau sud-africain jusqu'au lieu où elle reposera pour l'éternité. Si elle ne pourrait réunir le même nombre de présences comme ce fut le cas pour son ex-époux Nelson Mandela à ses funérailles en 2013, la combattante Winnie a néanmoins déjà reçu des témoignages de reconnaissance dignes de son rang.

Winnie Mandela était des nôtres, ici au Congo, pays qu'elle a visité et

qui, durant les longues décennies de lutte contre le régime d'apartheid, a constitué la tête de pont des initiatives les plus louables et les plus audacieuses en faveur de la région australe de notre continent. Brazzaville portait haut la voix des pays de «la ligne de front», la Zambie, le Mozambique, l'Angola, le Zimbabwe, la Namibie désignés ainsi pour l'audace de ces nations de tenir tête à leur intraitable voisine, l'Afrique du Sud.

Chaque fois, en effet, que les circonstances l'exigeaient, les dirigeants congolais prenaient la parole en public pour prédire la fin d'un système inique fondé sur la ségrégation raciale. Ils n'avaient alors que faire des représailles que pouvaient leur faire subir les puissants amis de l'Afrique du Sud raciste attachés à préserver leurs intérêts économiques et stratégiques.

Winnie Mandela était cette brave femme séparée de son mari pendant vingt-sept ans, exposée à toutes les

angoisses possibles, mais convaincue du choix qu'elle avait fait de combattre l'injustice. Elle n'a pas lutté en vain. C'est bien pour cela que son pays observe dix jours de deuil pour se souvenir de son itinéraire fait de pugnacité, de fidélité à la cause pour laquelle elle s'était engagée jeune, d'amour pour l'homme qui l'avait épousée un certain 14 juin 1958 à l'âge de 22 ans.

Devant les aspérités d'une existence marquée par des suspicions réciproques entre régnants et opprimés, Winnie Mandela avait sans doute aussi appris à endurcir son cœur. On l'a accusée d'avoir laissé se développer autour d'elle des actes de violence qui ont pu écorcher son image d'activiste de la paix. Dans cette Afrique du Sud raciste bouffée de ses enfants, la commission vérité et réconciliation instituée au sortir de l'apartheid, en 1998, a permis d'en apprendre encore pire sur le côté incertain de l'être humain quand il décide d'échanger le vivre-ensemble contre le repli

sur soi. Il peut devenir la pire des brutes.

Il est vrai que près de trois décennies après la fin de l'apartheid, les Sud-Africains ont encore beaucoup de défis à relever. Aux générations présentes de savoir que celles qui les précèdent ont rempli leur part de contrat avec l'histoire qui était la leur. Le travail qui leur revient, aujourd'hui, n'est pas de remuer le couteau dans la plaie, il ne consiste pas non plus à refuser de prendre conscience du chemin parcouru par leur pays.

Au contraire, il leur faut à ces nouvelles générations œuvrer à rendre prospère la terre de leurs ancêtres et faire en sorte de léguer à celles qui viendront un pays bâti sur le mérite et non pas sur la couleur de la peau. Comme bien d'autres héros anonymes ou connus, Noirs ou Blancs, Nomzamo Winifred Zanyiwe Madikizela, dite «Winnie» Mandela, avait sans doute à cœur une telle vision de l'Afrique du Sud. On ne peut le lui contester.

Gankama N'Siah

COOPÉRATION

La Banque mondiale toujours disposée à soutenir le Congo dans ses réformes

L'institution financière entend intervenir dans le cadre du Plan national de développement (PND) et de l'appui budgétaire.

Le sujet a été au centre d'une séance de travail, le 5 avril à Brazzaville, entre la ministre du Plan, de la statistique, de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas, et une délégation de la Banque mondiale (BM) conduite par son nouveau directeur des opérations pour les deux Congo et la Centrafrique, Jean-Christophe Carret.

Installé dans ses fonctions en tant que directeur des opérateurs, trois jours auparavant, Jean-Christophe Carret effectuait sa première visite à Brazzaville pour une prise de contact avec les autorités congolaises. Il en a profité pour informer le gouvernement de la tenue, le 16 avril, à Washington, d'une importante réunion de la Banque.

« Le PND est primordial pour relancer l'économie congolaise mise à mal par la baisse du prix du pétrole. L'appui budgétaire est un instrument que nous mettrons à la disposition du gouvernement pour l'aider à maîtriser le cadre macro-



économique et à réformer un certain nombre de secteurs de manière à relancer l'économie du pays », a déclaré Jean-Christophe Carret au sortir de la réunion.

En effet, sur une demande de la ministre du Plan, la BM est également associée aux négociations en cours entre l'Etat et le Fonds monétaire international (FMI) sur le budget, les finances publiques, la stabilisation macroéconomique ainsi que la gestion de l'endettement. « Le FMI, la Banque africaine de développement et le groupe de la BM se retrouvent

Les deux parties lors des échanges (Adiac) à Brazzaville au même moment de manière à faciliter la coordination de leur dialogue et appui respectifs par le gouvernement lui-même », a-t-il souligné.

Les réformes contenues dans le PND concernent, entre autres, l'amélioration du climat des affaires, l'investissement privé et la gouvernance des entreprises publiques. Elles couvrent aussi la maîtrise du foncier, y compris les secteurs du tourisme, de l'agriculture ainsi que les bâtiments et travaux publics.

Fiacre Kombo

STATISTIQUES

25 millions de dollars supplémentaires pour le projet de renforcement des capacités

La Banque mondiale (BM) a approuvé un financement additionnel de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) au profit du Congo afin de restructurer et développer le projet initié en 2014 et mis en œuvre depuis 2015 pour un montant global de trente-trois millions de dollars cofinancé par le Congo et l'Association internationale de développement.

Le crédit supplémentaire de la BIRD n'inclut aucun financement de contrepartie gouvernementale, précise le chargé de projet au sein de la BM, Franck M. Adoho. Il prendra en charge les coûts associés aux nouvelles activités demandées par le gouvernement, telles que la construction d'un complexe pour l'Institut national de la statistique (INS) et le Centre d'application de la statistique et de la planification, souligne le communiqué de la BM.

Le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) a permis la publication d'annuaires statistiques mettant ainsi un terme à plusieurs années de manque de coordination entre les unités statistiques des ministères sectoriels et l'INS, et de favoriser leur collaboration. « En dépit des contraintes liées au manque de financement de la contrepartie gouvernementale, le projet a permis à l'Institut national de la statistique de réaliser des activités de base pour accélérer la collecte de données essentielles, telles que le recensement de la population, le recensement des entreprises, l'enquête sur le budget et la consommation des ménages et la production des indices de prix à la consommation », rapporte le communiqué de presse.

Selon le représentant résident de la BM en République du Congo, Djibrilla Issa, son institution reste déterminée à aider le gouvernement congolais à développer un système statistique national pérenne pour collecter, produire et diffuser des statistiques fiables, indispensables à l'élaboration de ses politiques de développement et à la prise de décision.

Préalablement prévue le 30 juin 2019, la date de clôture du PSTAT a été prorogée au 30 avril 2021.

La Rédaction

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

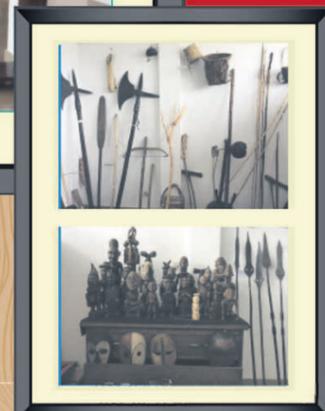
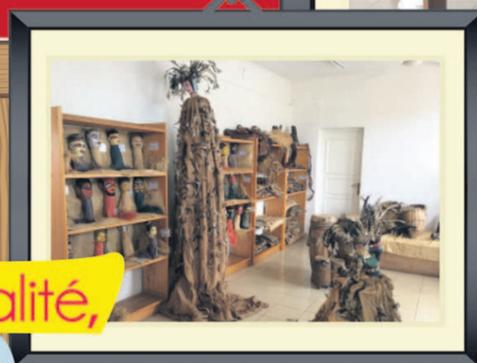
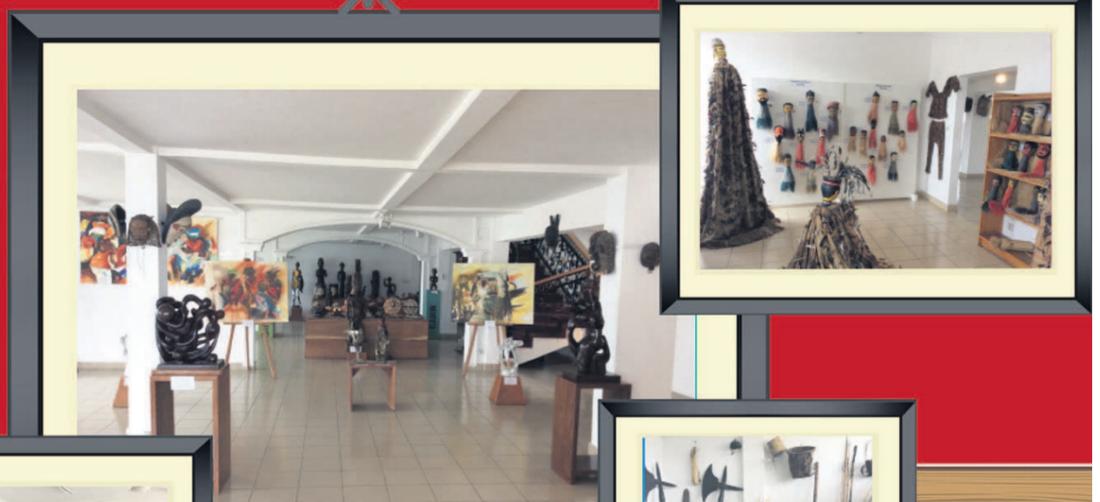
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

POTASSE

Sintoukola potash va produire cinq millions de tonnes dans le Kouilou

Le gouvernement a approuvé, le 5 avril à Brazzaville, une convention d'exploitation des gisements de potasse Kolo et Dougou dans le Kouilou au profit de la société Sintoukola potash. Le projet devrait produire deux à cinq millions de tonnes de potasse par an pour un investissement, lors de la première phase, de sept cents milliards de francs CFA.

D'une superficie globale de 650km², les deux gisements contigus, considérés comme de classe mondiale, nécessiteront des travaux de grande envergure, à en croire le ministre des Mines et de la géologie Pierre Oba.

En vue de mener à bien le projet, un consortium de quatre entreprises françaises d'ingénierie a été constitué afin de couvrir les services requis pour la construction des infrastructures conventionnelles, minières et maritimes. Il s'agit de Technip FMC, Vinci construction grands projets, Egis international et Louis Dreyfus armateur.

En phase de pic d'exploitation, ce projet fera du Congo le premier producteur africain de potasse avec environ 6% de la production mondiale. Il améliorera les conditions de vie de la population rurale du district de Madingo-Kayes et contribuera au développement économique du pays. Dans la phase de construction des infrastructures, le consortium prévoit d'engager quatre mille personnes et environ trois mille lors de l'exploitation. Il est également prévu le recours à la sous-traitance locale grâce à un programme d'investissement spécifique d'environ trois millions de dollars, soit environ 1,5 milliard de francs CFA.

Christian Brice Elion

AVIATION CIVILE

Brazzaville pourrait abriter le siège de l'académie sous-régionale

Le choix de la capitale congolaise par le Conseil des ministres des Transports de la zone Afrique centrale, le 6 avril, n'est pas encore acquis. Leur recommandation sera soumise au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, prévu en juin, à Libreville.

D'autres pays comme le Cameroun, la Guinée équatoriale et la République démocratique du Congo ont eux aussi manifesté le désir d'abriter le siège de la future académie régionale de l'aviation civile. Après le travail abattu par les ministres en charge de l'aviation civile de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), il appartient donc aux chefs d'Etat de désigner le pays où sera installée cette grande école régionale.

« Le Conseil des ministres a approuvé la création d'une académie régionale et a félicité le consultant (...). Après échanges, il a recommandé à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC d'entériner le choix de la République du Congo, l'un des quatre pays susceptibles d'accueillir le siège de ladite académie », précise le communiqué final des travaux. Les ministres ont également planché sur les modalités de financement de la future école et des données relatives à l'expression des besoins en



Photo de famille/Adiac

formation en aéronautique. De ce fait, ils ont exhorté les Etats membres à poursuivre l'amélioration du taux de leur conformité aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

En outre, reconnaissant l'importance et l'urgence de trouver une solution pérenne au déficit en ressources financières, qui constituent l'un des obstacles majeurs à la réalisation des missions de la CEEAC, le Conseil a instruit le secrétariat de la Communauté de réaliser en urgence une étude sur le financement de l'académie régionale, afin de lui doter d'un mécanisme de financement autonome.

La décision du Conseil est

tout de même remarquable, puisqu'elle permet à l'espace communautaire de franchir un nouveau pas dans l'amélioration des industries de l'aviation civile, notamment en matière de sécurité, sûreté et environnement. L'académie régionale, en création, est censée pallier l'insuffisance du personnel qualifié, en formant de nombreux jeunes locaux aux métiers de l'aéronautique. Le secteur du transport aérien pourra, dans les mois à venir, jouer un rôle déterminant dans le désenclavement et le développement socio-économique en Afrique centrale. Le pays hôte, la République du Congo, plaide en faveur d'une intégration sous-régionale.

Tour à tour, les ministres des Transports ont évoqué des efforts vers un marché unique aérien, à travers une forte mobilisation des onze Etats composant la CEEAC.

Notons que les travaux de la réunion des ministres des Transports et de l'aviation civile sur la validation de l'étude de faisabilité pour la création de l'académie ont été officiellement lancés par le Premier ministre congolais, Clément Mouamba, en présence des membres du gouvernement et le ministre des Transports, Fidèle Dimou, des chefs de mission diplomatique et de plusieurs partenaires au développement.

Fiacre Kombo

BONNE GOUVERNANCE

Création bientôt d'un centre d'information économique

L'établissement public à caractère administratif, approuvé par le Conseil des ministres du 5 avril, éclairera l'Etat sur les bonnes décisions macroéconomiques.

Le projet de loi qui crée cet établissement a été présenté, jeudi à Brazzaville, au cours du Conseil de ministres, par le ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, Gilbert Ondongo.

« Le Centre aura pour missions de collecter, d'affiner et d'analyser les informations et données à caractère microéconomique et financier qui doivent permettre à l'Etat de prendre les bonnes décisions macroéconomiques », a déclaré dans un compte rendu, le ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Mungalla.

Le nouvel établissement public se crée sur les cendres de l'actuel Centre national de gestion (Cenages) dont les missions traditionnelles, à l'instar de l'assis-

tance aux entreprises publiques et aux collectivités locales, vont être déversées dans l'institution projetée.

Elle devrait ainsi permettre à l'Etat et aux potentiels investis-

Centre national d'information économique et de conseil en gestion peut s'avérer la réponse aux multiples interpellations des citoyens sur les résultats parfois problématiques de certaines décisions gouvernementales.

Interrogés sur le projet, quelques spécialistes estiment

« Il nous faut améliorer les politiques de gestion pour accroître la cohérence et la bonne gestion gouvernementale »

seurs de suivre et de connaître l'évolution économique et financière des entreprises et, ensuite, de rendre disponible et accessible l'information les concernant, en vue de favoriser leur accès au crédit bancaire. Avec les réformes économiques prévues dans le cadre de l'amélioration et de l'optimisation de l'investissement, la création du

que le nouvel établissement public n'atteindra pas ses objectifs s'il n'est pas placé au centre de l'analyse d'informations économiques et de conseil, comme c'est le cas avec l'actuel Cenages. « Il nous faut améliorer les politiques de gestion pour accroître la cohérence et la bonne gestion gouvernementale », suggère un économiste,

souhaitant requérir l'anonymat. « Nous avons déjà le Cenages créé en 1978 avec des spécialistes dans les domaines de la comptabilité, du conseil et de la formation en management des organisations. Mais il y a des décisions qui ont été prises par l'Etat sans consulter cette structure », soutient-il.

Pour mémoire, le Cenages a réalisé plusieurs études au profit des entreprises publiques. On peut citer l'étude sur la constitution et l'organisation de la nouvelle société de transports fluviaux en 2013, les audits de la facturation des prestations du Port Autonome de Pointe-Noire de 2012-2014 et du budget de transferts de l'Etat, l'élaboration des manuels de procédures de gestion de la Société nationale d'électricité l'année dernière. Le projet de loi de la nouvelle structure en création va être transmis au Parlement pour adoption.

Quentin Loubou



CAMPAGNE DE RAPPEL

Véhicules de marque TOYOTA

AIRBAGS FRONTAUX



Toyota Motors Corporation (TMC), représentée au Congo par CFAO Motors, son représentant officiel, souhaite informer ses clients d'une campagne de rappel.

Cette campagne concerne les modèles :

- YARIS produits entre 2006 et 2012
- COROLLA produits entre 2002 et 2014
- RAV4 produits entre 2003 et 2005
- HILUX et FORTUNER produits entre 2003 et 2011.

Dans un souci de qualité de service et de transparence, nous invitons les propriétaires de véhicules Toyota (gamme précédemment citées), à prendre rendez-vous pour une intervention chez leur Concessionnaire CFAO Motors le plus proche. L'intervention consiste à remplacer le gonfleur de l'airbag frontal conducteur ou passager. Cette intervention sera entièrement gratuite.

Les équipes de CFAO Motors se tiennent à votre disposition dès aujourd'hui pour la prise de rendez-vous et vous recevront dans leurs ateliers dans les meilleurs délais.

La Direction Générale

Contacts :

Pointe-Noire : 13, Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP : 1110 - Tél. : (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP : 247 - Tél. : (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

Profitez de nos FORFAITS PEINTURE durant toute l'année.

Berline

390 000

FCFA TTC

4x4

490 000

FCFA TTC

*Valable pour tous types de véhicules

*Hors carrosserie et pièces de rechange.
*Tous travaux de carrosserie feront l'objet d'un devis complémentaire.

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39
Email : cfaomotorscongo@cfao.com

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Vers l'édition des nouvelles collections des manuels de français et de sciences

Plus de huit cent mille livres destinés aux élèves des écoles publiques sont à acquérir d'ici à la rentrée scolaire 2018-2019.

Le sujet a été évoqué, le 6 avril, au cours d'une séance de travail regroupant le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso; le responsable commercial des Editions Hachette Livre International, Christophe Lemâtre; et la coordination du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased). En effet, Hachette Livre International de France, qui accompagne l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap) dans la production des manuels scolaires au programme au Congo, a discuté avec le ministre de tutelle de la politique favorable d'acquisition des livres.

Déjà, de nouveaux manuels scolaires des mathématiques du cycle primaire (CPI - CMII) sont disponibles et seront utilisés dès la prochaine rentrée des classes. C'est ainsi que les deux parties ont défini les contours susceptibles de rendre encore disponibles les nouvelles collections de français et des sciences à la prochaine rentrée scolaire. « Depuis de très nombreuses années, nous sommes par-



Les participants à la séance de travail/Fred Bokoko (Adiac)

tenaires du ministère à travers notamment l'Inrap sur la rédaction et la mise en œuvre des ouvrages pour les programmes scolaires du Congo. Aujourd'hui, il y a beaucoup d'interrogations sur les moyens de rendre disponibles les ouvrages. Nous avons différentes

orientations qui ont été étudiées et que nous devons approfondir maintenant pour

mique.

Les programmes scolaires à revisiter complètement

programmes scolaires jugés actuellement caducs dans le pays. « Compte tenu de la conjoncture économique du pays, il serait bien souhaitable de voir, avec les partenaires, comment ils peuvent nous accompagner pour nous faciliter l'acquisition de plus de livres possibles dès la rentrée prochaine. La commande doit tenir compte de toute la cible, nous souhaiterions, si cela est possible, accorder ne fût-ce qu'un livre de français et de maths à chaque élève du primaire. C'est pratiquement près de huit cent mille livres qu'il faudra acquérir pour les élèves du public », a indiqué, de son côté, le directeur de l'Inrap, Thomas Makosso.

Conscient des difficultés économiques auxquelles le pays fait face, il pense lui aussi que le salut pourrait venir du Praased. En effet, tiré de trois axes programmatiques de la Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025, ce projet, cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais à hauteur de soixante-dix millions de dollars, soit environ 38,5 milliards FCFA, prévoit, entre autres, le financement des manuels scolaires.

Parfait Wilfried Douniama

voir comment cela pourra se mettre en œuvre et que dès la prochaine rentrée les ouvrages soient disponibles », a expliqué Christophe Lemâtre à sa sortie d'audience, espérant que le Praased pourrait être un facilitateur dans la mise en œuvre de ces ouvrages, en cette période de crise écono-

Du côté congolais, après la toute nouvelle collection des ouvrages de mathématiques du CP1 au CM2, le gouvernement a également entamé la rédaction de la collection en français. Il s'emploie à poursuivre ce vaste chantier rédactionnel sur les autres disciplines afin de revisiter complètement les

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

La Coface présente les quinze pays africains à fort potentiel dans la consommation privée

Selon un rapport de l'assurance-crédit Coface, l'Afrique subsaharienne présente plusieurs opportunités à saisir pour les entreprises à l'horizon 2025.

Intitulé « Afrique subsaharienne : touchée mais pas coulée », le rapport précise que les dépenses des ménages africains représentent en moyenne les 2/3 du produit intérieur brut (PIB). La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) a identifié quinze pays réunissant les conditions nécessaires à une progression de la consommation privée à l'horizon 2025. Les critères sur lesquels s'appuie Coface se regroupent en deux catégories : démographiques et économiques.

Le document cite le Gabon, le Botswana, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire, le Mozambique, la Tanzanie, le Sénégal, la République démocratique du Congo, le Ghana, le Kenya, le Rwanda et l'Angola. Ces pays totalisent un score combiné démographique / économique supérieur ou égal à 40/100. La démographie permet d'apprécier le potentiel d'un marché par sa taille. La population urbaine d'Afrique subsaharienne dépasserait les 50 % de la population totale en 2025, grâce à des revenus par habitant plus élevés et des infrastructures propices à la consommation. Les critères économiques représentent la capacité de consommation des ménages (consommation finale des ménages par habitant, croissance annuelle moyenne du PIB du pays sur la période 2015-2025, niveau du PIB/habitant prévu à l'horizon 2025).

Ces pays présentent un intérêt économique majeur particulièrement pour les plus peuplés, comme le Nigeria avec 182 millions d'habitants. Les Nations unies prévoient 1,2 milliard d'habitants en 2025 pour l'Afrique subsaharienne. La Coface a, par ailleurs, identifié deux secteurs qui présentent des potentiels de croissance particulièrement attractifs d'ici à 2025. Il s'agit de la distribution et les technologies de l'information et de la communication.

Noël Ndong

BURUNDI

Les autorités appelées à s'engager en faveur du dialogue politique

Le Conseil de sécurité s'est dit « profondément préoccupé » par la lenteur du dialogue inter-burundais, et a exhorté les dirigeants du pays à faire en sorte que ces discussions débouchent sur un accord avant les élections de 2020.

Tout en dénonçant « l'immobilisme » du gouvernement concernant la question, l'ONU a rappelé, le 5 avril, dans une déclaration de sa présidence, que « le dialogue est le seul processus viable en vue d'un règlement politique durable au Burundi ». Il a exprimé l'espoir que les élections de 2020 soient « libres, régulières, transparentes, pacifiques et pleinement ouvertes à tous ».

Le Conseil de sécurité a, par ailleurs, condamné « fermement » les violations des droits de l'homme commises dans le pays, y compris les exécutions extrajudiciaires, les actes de torture et les « actes de harcèlement et d'intimidation » visant la société civile et les journalistes. Ses membres ont exhorté le gouvernement burundais à protéger ces droits et autres libertés fondamentales, « conformément à la Constitution du pays et à ses obligations internationales ». Tous les responsables de violations, « y compris les membres des forces de sécurité et de partis politiques », doivent être traduits en justice, a-t-on prévenu.

Le gouvernement a été également exhorté à renouer les liens avec les partenaires internationaux, en particulier l'ONU, « d'une manière constructive et dans un esprit de confiance mutuelle ». Le Conseil a, en outre, dit regretté en particulier que le gouvernement ait suspendu toute coopération avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH). Pourtant, les dirigeants burundais s'étaient engagés devant le Conseil des droits de l'homme à rétablir la pleine coopération mutuelle avec le HCDH et à accepter la visite d'une équipe de trois experts en vue de collecter des informations sur la situation des droits de l'homme.

Le Haut-Commissariat et le gouvernement doivent dialoguer afin de trouver « rapidement » une solution permettant au premier de reprendre pleinement ses activités, a insisté le Conseil dans sa déclaration. Enfin, constatant la suspension de l'aide par un certain nombre de partenaires, il a appelé les autorités burundaises à créer des « conditions propices à la reprise de l'assistance » afin de faire face à la dégradation « persistante » de la situation humanitaire. Le Burundi compte près de 180 000 personnes déplacées et 3,6 millions de personnes dans le besoin.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE

L'OMS fait du droit à la santé une priorité

La directrice régionale de l'agence onusienne, le Dr Matshidiso Moeti, a énuméré le 6 avril, les avancées majeures enregistrées dans le domaine de la santé sur le continent noir, à l'occasion de la célébration du soixante-dixième anniversaire de cette institution.

Les avancées ont été enregistrées sur le plan de connaissances et de la technologie, a expliqué le Dr Matshidiso Moeti, ajoutant qu'elles sont marquées par la mise au point de médicaments pour soigner des maladies comme le VIH/sida, l'hypertension artérielle, le diabète, la tuberculose et bien d'autres.

Selon elle, plus de la moitié des personnes vivant avec le VIH en Afrique ont accès au traitement anti-VIH. « Grâce aux nouveaux médicaments contre la tuberculose multi-résistante, les patients peuvent désormais guérir de cette maladie en neuf mois, alors qu'il fallait attendre deux années auparavant, et de nouvelles formulations thérapeutiques adaptées aux enfants touchés par cette forme de tuber-

culose sont déjà disponibles », a assuré la directrice régionale de

talité liée à ce fléau a baissé de 37%. Depuis le mois d'août 2016, a-t-elle poursuivi, la région africaine n'a plus notifié le moindre cas de transmission du poliovirus sauvage. En effet, l'OMS envisage éradiquer la poliomyélite d'ici à 2019.

tion des soins de santé primaires au Congo en 1987, la supervision des équipes des projets dans le département du Niari en développant les centres de santé intégrés (CSI), le développement des fonds locaux dans les CSI pour la prise en

réunit pour faire l'analyse en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Leur union consiste à avoir une meilleure riposte afin de renforcer la paix universelle, combattre la pauvreté extrême de la population. « Le droit à la santé est la porte sur l'éducation qui est le générateur d'emploi. Le concept de droit est inscrit dans l'agenda 2030, qui reste très important dans tous les organismes, la société civile, gouvernement, Etat en vue d'un plaidoyer », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, il a été dénoncé les mauvais services de santé dans le département de la Likouala, qui accueille plus de 400 000 réfugiés d'origines diverses : Centrafrique, Rwanda et la République démocratique du Congo. Cette population, selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, est exposée aux épidémies qui sévissent dans le département, notamment la rougeole, les cas de suspicion du choléra et bien d'autres. A cet effet, il demande à l'OMS de ne pas oublier ce département.

De leur côté, le Fnuap et l'Unicef demandent d'investir dans la santé des femmes et des filles afin de lutter contre la mortalité maternelle. Au Congo, cette mortalité est encore récurrente pour des questions d'hygiène. « Investir dans la santé des femmes et des filles permettra aussi qu'il n'y ait aucun décès maternel, zéro besoin non planification familiale et zéro pratique néfaste », ont-ils souligné.

Lydie Gisèle Oko



Les participants (Adiac)

« Investir dans la santé des femmes et des filles permettra (...) qu'il n'y ait aucun décès maternel, zéro besoin non planification familiale et zéro pratique néfaste »,

l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Afrique.

Le Dr Matshidiso Moeti a, en outre, indiqué qu'un meilleur accès au traitement et aux services essentiels sauve des vies. En 2010, a-t-elle signifié, seulement 3% des enfants étaient vaccinés contre la pneumonie et la méningite. En 2016, le taux des enfants vaccinés contre ces deux maladies a augmenté à 65%. Le nombre de nouveaux cas de paludisme a diminué de 20% et la mor-

L'OMS Congo appuie le développement de la couverture santé universelle

Pour la représentante du bureau de l'organisation au Congo, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, l'OMS appuie le pays sur la disponibilité des soins essentiels, la couverture en soins, la protection financière, etc.

L'organisation a contribué à plusieurs réalisations dont l'introduc-

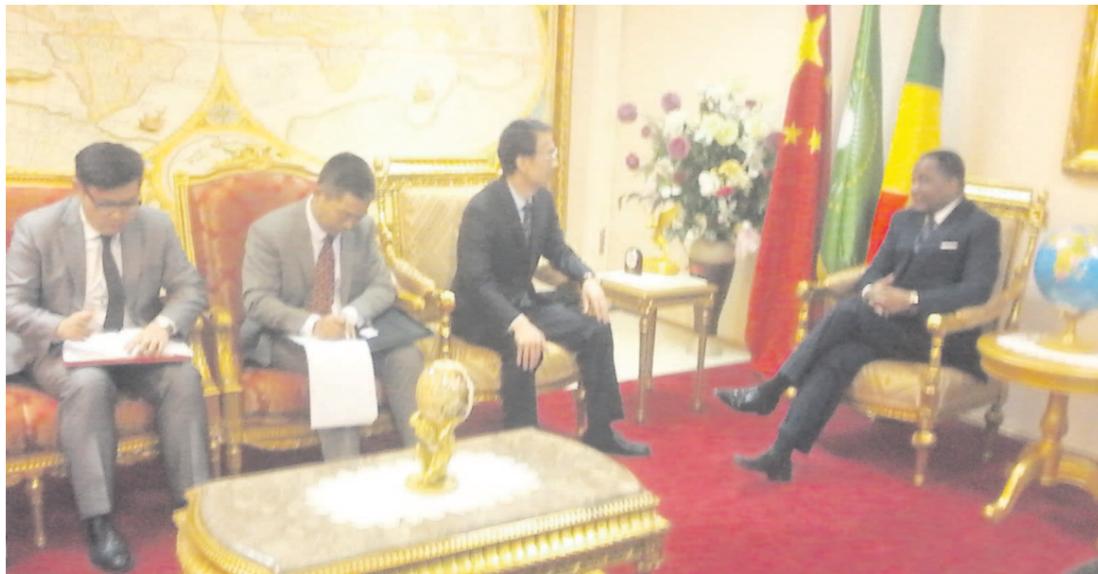
charge des indigents ainsi que le financement et l'appui technique du découpage du territoire en district sanitaire pour ne citer celles-ci. Le Congo dispose actuellement de cinquante-deux districts sanitaires.

Plaidoyer pour l'amélioration du système de santé

Le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng Boamah, a indiqué que la famille onusienne se

DIPLOMATIE

Le nouvel ambassadeur de Chine au Congo échange avec le ministre des Affaires étrangères



Le remplaçant de Xia Huang, Ma Fulin, a été reçu en audience, le 7 avril à Brazzaville, par Jean Claude Gakosso.

Arrivé en provenance de la République centrafricaine où il a assuré, pendant plusieurs années, les fonctions d'ambassadeur, Ma Fulin est allé présenter au ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger

les copies figurées de ses lettres de créance. Ce geste, intervenu un jour après l'arrivée du diplomate chinois au Congo, s'inscrit dans le cadre du respect de la procédure et des étapes diplomatiques. La présentation officielle des lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, aura lieu cette semaine.

Recevant ces copies figurées des lettres d'accréditation, Jean

Ma Fulin et Jean Claude Gakosso (Adiac)

Claude Gakosso a lancé que la Chine est un ancien ami du Congo. Cela s'illustre à travers le fait qu'actuellement, les liens de coopération entre les deux pays sont renforcés et évoluent normalement. « La relation chaleureuse, sincère et amicale entre les deux pays témoigne l'essentiel de notre bonne diplomatie », a-t-il ajouté.

Rock Ngassakys

CENTRAFRIQUE

Le projet CARJR4 lance sa quatrième phase d'intervention

Le lancement de la phase 4 pour la réponse conjointe en République centrafricaine (CARJR4) a eu lieu, le 5 avril, à Bangui. Ce projet mis en œuvre depuis 2015 vise à apporter une assistance multisectorielle d'urgence à la population affectée par la crise qui sévit dans le pays. La session de lancement du projet va permettre non seulement aux différents acteurs directs d'avoir une vue de ses activités mais aussi à toutes les parties prenantes d'avoir un même niveau d'information pour mieux s'engager ensemble vers une meilleure collaboration.

« Ce projet de la quatrième phase, financé par le gouvernement néerlandais, a été mis en œuvre pour la première fois en 2015 et vise à apporter une assistance multisectorielle d'urgence à la population affectée par la crise à travers l'eau et l'assainissement, la construction des maisons, la sécurité alimentaire et la protection de l'enfant », a indiqué Johnson Lafortune, coordonnateur humanitaire à Cordaid et coordonnateur de ce consortium.

Cette quatrième phase touchera les préfectures de l'Ouham et de l'Ouhan-Péndé à travers sept ONG internationales, à savoir World Vision, Cordaid, Finn Church Aid, FLM, IRC, Plan, SOS Village d'Enfants et des partenaires locaux.

Nestor N'Gampoula et RJDH

CHRONIQUE

Journée mondiale de l'art

L'art est assurément une activité humaine, car son produit ou l'idée que l'on s'en fait s'adresse délibérément aux sens, aux émotions, aux intuitions et à l'intellect. L'on peut donc affirmer que l'art est le propre de l'humain, sans fonction pratique définie. On considère le terme « art » par opposition à la nature et à la science. Les définitions de l'art varient largement selon les époques et les lieux, et aucune d'entre elles n'est universellement exclusive.

Ainsi, pour certains, « un objet d'art est l'objet reconnu comme tel par un groupe », pour d'autres, et plus précisément en Europe, ce terme recouvre principalement les produits dits des « beaux arts » tels que la sculpture, la peinture, l'architecture, les arts graphiques, et aussi la musique, la danse, la poésie et la littérature. On y ajoute, depuis, l'image en mouvement (le cinéma, la télévision, le jeu vidéo, l'art numérique), le spectacle vivant (le théâtre, le mime), la photographie, la bande dessinée, et, plus encore, la mode, plus souvent associée au domaine de l'artisanat.

On considère souvent que l'art moderne et contemporain a abandonné la notion de beau ou de style intemporel pour ce qui semble être, très généralement, des principes de transgression ou de rupture. Pour le « Larousse », l'art est un ensemble des procédés, des connaissances et des règles intéressant l'exercice d'une activité ou d'une action quelconque : faire quelque chose selon les règles de l'art. Ou encore, manière de faire qui manifeste du goût, un sens esthétique poussé : disposer un bouquet avec art. Création d'objets ou de mises en scène spécifiques destinées à produire, chez l'homme, un état particulier de sensibilité, plus ou moins lié au plaisir esthétique : les révolutions de l'art moderne.

L'art est aussi interprété comme un ensemble d'œuvres artistiques ou le caractère de cet ensemble : l'art italien, l'art béninois, l'art roman, l'art de Rembrandt, l'art précambrien, etc.

Autant de définitions inépuisables, qui démontrent combien l'art est intemporel et indéfinissable et permettent de convenir qu'il est plus qu'indiqué qu'on lui consacre une journée mondiale.

La sphère artistique étant particulièrement délaissée, nous sommes heureux de rappeler cette bonne nouvelle pour les artistes, une journée mondiale qui est célébrée le 15 avril de chaque année, mais il faut à l'évidence dépasser l'exclusivité aux artistes car cette journée concerne tout citoyen de base, apte à se laisser attirer par l'art, quelle que soit sa forme d'expression.

La première journée mondiale de l'art avait été organisée en 2012, à l'initiative de l'International association of art, appuyée par l'Unesco. Ont suivi de nombreuses manifestations organisées dans plusieurs pays, autour de l'art et des artistes.

Célébrer l'art c'est porter un nouveau regard, s'enrichir, se nourrir, se vivifier et se fortifier car il éternise nos actes et envies par le génie habile de nos inspirations et aspirations. Par l'art, ne sublimes-t-on pas la beauté, l'expression du cœur pour partager le bonheur ? Et il y a résolument une constante, l'artiste ne rend pas triste.

Pour cette journée mondiale, date anniversaire de Léonard de Vinci (1452), il faut se consacrer un peu de temps pour découvrir, quel que soit l'endroit où l'on se trouve, les trésors de l'art, disposés à travers des galeries, des musées, des restaurants et autres lieux d'exposition.

Nous aurons toujours à l'esprit pour magnifier l'art, l'exemple de « La Joconde », le portrait de Mona Lisa toujours exposé au musée du Louvre et assurément œuvre artistique la plus vue au monde (vingt mille personnes par jour !) et la plus pastichée.

Le 15 avril, c'est la journée mondiale de l'art, célébrée sous toutes ses formes et s'il paraît difficile de passer son temps à déambuler dans les musées, on peut s'offrir des œuvres pour les avoir chez soi en permanence grâce aux musées virtuels. En l'occurrence, il s'agit simplement d'être connecté sur le musée récent et virtuel, le Google Art Project, qui se télécharge gratuitement sur le Net et offre la visite de deux cents musées, avec quarante-trois pays différents pour partenaires.

Quand on pense à l'art, on pense généralement aux tableaux, mais une œuvre d'art est aussi bien un livre de poésie, une sculpture ou même une œuvre de street-art. L'art est célébré partout, tous les 15 avril, qu'il soit plastique, dramatique, poétique, musical, artisanal, culinaire, comédien, de gravure sur pierre ou bois, sculptural, décoratif, d'ameublement, de menuiserie, d'ébénisterie, etc. Il dégage toujours une part d'émotion. On ne le dira jamais assez, ses métiers offrent une très grande diversité et couvrent des univers infinis qui permettent de construire le progrès humain.

Pour bien vivre, il faut avoir un peu de temps pour la lecture, aller voir un bon film, une exposition d'art, un spectacle, écouter de la musique. Tout cela contribue à notre bien-être, en somme, l'art libère, permet l'évasion du conformisme, la résistance aux préjugés...

Il est dans l'ordre des choses de remercier l'art pour sa contribution dans le monde culturel car c'est un don du ciel, qui hélas n'est pas perçu par tout le monde.

Ferréol Gassackys

SALON PRODURABLE

L'édition 2018 ferme ses portes

Le rendez-vous international des entreprises responsables, qui vient de se tenir pendant deux jours au Palais des congrès de Paris, a permis à l'équipe Eco-Oil Energie de signer sa première participation.

Destiné aux professionnels, Produrable est l'occasion pour les entreprises d'exprimer, au travers de nombreuses conférences et tables rondes, leur vision de la responsabilité sociale et de présenter les actions qu'elles ont engagées en ce sens. Cet événement a permis à Eco-Oil d'exposer son programme Eco Plus qu'elle a conçu en faveur du développement durable au Congo. Du 4 au 5 avril, l'équipe du stand Eco-Oil a accueilli des visiteurs venus pour poser des questions sur les éventuelles synergies à établir, se renseigner à propos des conditions particulières sur leur engagement sociétal ou simplement en curieux intéressés venus dire bonjour.

C'est le cas, par exemple, de Charles Millon, ancien ministre français, venu en soutien pour la stratégie d'engagement sociétal menée par Eco-Oil. En substance, l'ancien ministre s'est montré admiratif en évoquant l'exploitation de palmiers à huile au Congo qui est pratiquée dans le strict respect des normes internationales et se révèle une



Charles Millon, ancien ministre français créatrice d'emplois appréciée.

De la visite de Christiane Lambert, présidente de la puissante fédération agricole FNSEA, l'équipe aura retenu que « Le développement durable et la production dans le respect de l'environnement s'adressent à tous les continents », ainsi qu'elle l'a rappelé. Concernant le fossé entre l'agriculture pratiquée en France et celle sur brûlis en Afrique subsaharienne, la présidente de la FNSEA met en avant la volonté des dirigeants politiques qui prennent en compte les thèses de la FAO face à l'enjeu alimentaire planétaire.

Pour Christiane Lambert, « un certain nombre de présidents africains mettent en place des politiques publiques pour accompagner le dé-



veloppement de l'agriculture, une priorité pour stabiliser la population dans les zones rurales et éviter ainsi la concentration dans les villes, source de misère et non de satisfaction », rappelant que les problèmes de la ruralité, en Afrique subsaharienne ou en France, présentent des similitudes importantes à approfondir.

A en croire Eric Raulet, directeur du développement d'Eco-Oil Energie, cette participation aura été bénéfique au vu de l'affluence sur le stand en général, des contacts établis, mais aussi, par « l'affirmation d'une stratégie qui nourrit les objectifs de responsabilité d'entreprise de (leur) société », a-t-il confié.

Marie Alfred Ngoma

RENCONTRE MUSICALE

Le Midem pose ses valises à Brazzaville

Après Abidjan, le Marché international du disque et de l'édition musicale (Midem) clôturera sa tournée africaine, le 12 avril, à l'Institut français du Congo (IFC).

L'évènement, qui se tient pour la première fois à Brazzaville, sera organisé en partenariat avec l'IFC, « Les Dépêches de Brazzaville », la Sacem, Music in Africa, Clockers Marketizing, le ministère de la Culture et l'Office du tourisme.

C'est le rendez-vous des professionnels africains et internationaux de la musique pour des rencontres, des conférences-débats, des ateliers et des concerts. Il réunit les principaux acteurs de la musique, des industries culturelles et créatives, notamment les éditeurs Universal, Sony, les labels

indépendants, YouTube, Google et les autres afin d'enrichir la relation intense qui leur lie à la musique.

Le Midem consacre cette année au continent africain un focus à travers la mise en place du premier programme « Midem african forum », une branche du Midem international. Ce programme a débuté depuis le 4 avril à Johannesburg, en Afrique du Sud, puis le 6 avril à Lagos, au Nigeria, avant d'être accueilli le 9 avril à Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour se terminer le 12 avril à Brazzaville.

A cette occasion, les meilleurs artistes des deux Congo et d'autres se produiront durant trois jours sur trois show-cases : le premier sera agrémenté le 11 avril, à partir de 19 h, par les Mamans du Congo. Roga Roga et les artistes du Congo démocratique animeront le deuxième, le 12 avril, à 19 h égale-

ment. Quant aux légendaires Bantous de la capitale, ils mettront le show le 13 avril à partir de 10h.

Le Midem voudrait, durant ces jours, développer le business et la créativité des acteurs clés de l'industrie musicale, car il place au cœur de ses missions l'accompagnement et l'échange entre professionnels du monde. Lancé en 1966, le Midem rassemble, depuis cinquante-deux ans, plus de quatre-vingts pays. Son programme « Emerging Markets » vise à accompagner la structuration et la professionnalisation de l'industrie musicale sur le continent africain et à favoriser les échanges internationaux. Il est la plate-forme idéale de promotion de la musique à l'échelle internationale.

L'entrée est libre.

Rosalie Bindika et Rude NGoma

CENTRAFRIQUE/EDUCATION

Le proviseur du lycée de Mongoumba appelle le gouvernement au renforcement du système éducatif

Le manque de salles de classe et d'enseignants dans l'établissement devient un handicap majeur pour les élèves. Les autorités locales ont tiré la sonnette d'alarme pour combler cette carence, le 5 avril, lors d'une interview accordée au RJDH de passage dans la localité.

L'abandon des classes des établissements scolaires prend de plus en plus de l'ampleur à Mongoumba où le taux d'analphabétisme est élevé. La scolarisation des enfants reste un défi majeur et inquiétant pour les autorités éducatives. L'appel de main du proviseur intervient une semaine après que le chef de l'Etat, dans son bilan, a parlé de 12% du budget consacré à l'éducation nationale.

Selon le proviseur du lycée moderne de Mongoumba, David Yakpoga, l'arrivée des retournés dans la ville va accentuer le problème éducatif. « Déjà avec les

élèves et enseignants présents, nous nous confrontons à de réelles difficultés en termes de salles de classe et d'enseignants. A cela s'ajoute l'arrivée de nos frères qui se sont réfugiés au Congo Brazzaville », a souligné le responsable. Il a ajouté que le manque d'infrastructures scolaires et d'enseignants engendre la déperdition scolaire. « Pour un bâtiment, nous avons cinq salles de cours avec un effectif de 1050 élèves et peu d'enseignants pour onze sections. Je demande au gouvernement s'il peut faire quelque chose pour apporter une solution à ce problème. Il s'agira de ne construire rien qu'un bâtiment de trois salles de classe qui pourra renforcer le cap structurel. Aussi, il faudra mettre la pression sur les professeurs qui refusent de prendre fonction sur les lieux de leur affectation », a-t-il lancé.

Par ailleurs, le sous-préfet de la Lobaye, Achille Dédane Fayanga, se dit conscient

des difficultés rencontrées par les enseignants et fera de son mieux pour donner une réponse positive au corps professoral de Mongoumba. « J'ai déjà adressé une lettre à Bangui, précisément au gouvernement et j'attends toujours la suite. Comme vous le savez, la RCA vient de traverser une crise et presque tous les départements de l'Etat sont touchés, ce qui a provoqué un dysfonctionnement énorme. En ma qualité de représentant du gouvernement centrafricain à Mongoumba, je me suis mis au travail et je suis de près toutes les requêtes que j'avais adressées à ma hiérarchie à Bangui en matière de sécurité, de santé, d'éducation et de bien d'autres », a martelé l'autorité.

Pour cette année académique 2017-2018 au lycée moderne de Mongoumba, 151 élèves sont candidats au brevet des collèges et 61 présenteront le baccalauréat série A.

Nestor N'Gampoula et RJDH

FESTIVAL PANAFRICAIN DE CANNES

La quinzième édition célèbre le cinéma

Les cinéphiles sont conviés du 18 au 22 avril dans la ville française, où ils auront le choix entre l'Espace Miramar au 65 boulevard de la Croisette et le Théâtre Alexandre III au 19 boulevard Alexandre III où conférences et projections se partageront la vedette.

Président du Festival international du film panafricain, Eitel Basile Ngangue Ebelle a déclaré que la célébration de la quinzième édition de ce rendez-vous international est « ouverte à tous au cœur de la diversité humaine, des autres espèces et des éléments de vie ! ». Il assure que « Tout est fin prêt » pour les projections qui auront lieu chaque jour, de 11h à 23h, les 19, 20 et 21 avril.

Pointe à Pitre, Kinshasa, Kigali, Ndjamena, Windhoek, Yaoundé, Alger, Tunis, Lunada, Berlin, Bruxelles, Le Caire, Nyamey, Madrid... et bien d'autres... », se félicite le président, initiateur du rendez-vous international de Cannes. Reconnaisant, Eitel Basile Ngangue Ebelle remercie les Cannois et le reste du monde d'entretenir la flamme et de faire vivre cet écran de

« Le festival international du film panafricain de Cannes célèbre sa quinzième édition avec une sélection si éclectique qu'il nous est donné de constater que notre cinéma échappe, aujourd'hui, à ce cachet communautariste, et s'impose sur tous les continents suscitant des coopérations qui, si elles semblent improbables, donnent des résultats époustouflants »

« Le rêve sera réellement partagé. De beaux rôles en perspective pour les différents actrices, acteurs et lieux de tournage. Ces derniers nous conduiront de Dodoma à Kampala en passant par Brazzaville, Luanda, Lagos, Douala, Port aux Princes, San Juan, Rio, Abidjan, Marrakech, Dakar, Paris, New York, Pretoria, Los Angeles, Boston, Montréal, Los Angeles,

vie depuis quinze ans. « Un merci spécial à tous ceux qui, par leur investissement et le labeur de leurs petites mains nous permettent de réaliser ce beau film de la Vie... C'est ça le Cinéma !! », conclut-il. Pour sa part, la réalisatrice et productrice Claudia Haïdara-Yoka, présidente de cette quinzième édition, constate, à l'heure où des voix s'élèvent pour dénoncer et marteler

nos esprits avec les violences faites aux femmes, comme si cette problématique séculaire avait germé sous les projecteurs brûlants d'une affaire Weinstein, qu'il existe, sur le continent africain, une autre approche sur la façon dont les femmes peuvent valablement mener le combat de l'image.

« Sans aucun ruban blanc parfois, mais avec cette détermination immaculée que les femmes africaines ont une partition à jouer, le temps est venu de composer, de fédérer, d'échanger d'égal à égal en oubliant, de grâce, la question du genre pour ne laisser place qu'à la nécessaire complémentarité créative évidente dont les cinéastes africains ont besoin pour avancer », martèle-t-elle.

Dans sa volonté de devenir réalisatrice, elle a été portée par des cinéastes africains de renom généreux et tient à saluer ici la mémoire d'Idrissa Ouédraogo. De la prédominance des hommes dans le cinéma, en général, et dans le cinéma panafricain, en particulier, elle retient les enseignements et les accomplissements. « Être femme et présider cet événement est donc un véritable engagement et un insigne honneur pour moi, ainsi que pour mon pays le Congo », avoue-t-elle.

« Le festival international du film panafricain de Cannes célèbre sa quinzième édition avec une sélection si éclectique qu'il nous est donné de constater que notre cinéma

échappe, aujourd'hui, à ce cachet communautariste, et s'impose sur tous les continents suscitant des coopérations qui, si elles semblent improbables, donnent des résultats époustouflants », se convainc Claudia Haïdara Yoka, ajoutant: « Ainsi vous verrez, durant cette édition, des coproductions aux allures dichotomiques alors qu'il n'en est rien ! », « Le Qatar s'allie à l'Ouganda tandis qu'Haïti collabore avec le Niger; sortant notre cinéma d'une coopération Nord-Sud qui a,

certes, fait ses preuves ». La présidente de la quinzième édition conclut: « L'Afrique s'offre de nouvelles perspectives. C'est sans doute dans ce savant mélange de films aux sujets captivants que réside la longévité de ce magnifique festival, mais aussi dans l'abnégation et la vision de son Fondateur, Eitel Basile Ngangue Ebelle, de faire briller le continent africain autrement », tout en souhaitant un « Excellent festival à tous ! ».

Marie Alfred Ngoma

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM PANAFRICAIN

April 18-22 April 2018

15ème ANNIVERSAIRE

CANNES



Mardi 10 avril à 15 heures Rencontre littéraire Autour des auteurs de l'anthologie « Ecrire à Pointe-Noire »

**Écrire
à Pointe-Noire**
nouvelles, poésie, contes
sous la direction de
Gabriel Mwènè Okoundji
et **Caya Makhélé**

ANTHOLOGIE

Aimée Mambou Gnali
Tchichelle Tchivela
Huguette Nganga Massanga
Alphonse Chardin N'Kala
Ninelle N'Siloulou
Rodolsy Rony Makosso
Chryseyr Tati
Hugues Eta Yi-Nkwel'
Kelly Mowendabeka
Xavier Mabika Dianga
Jean-Baptiste Tati Utaliane
Jean-Hus Konong
Emmanuel Mankou Ngayi
Hervé Kenene Milongo
Ngoujel 1er
Georges Mavouba Sokate
Habib Luc René Mitsingou
Nestor Mabila
Ongali Lembili
Natacha Christelle Makoumbou

ACORIA ÉDITIONS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
LES DEPECHE DE BRAZZAVILLE
Entrée libre

NECROLOGIE

Monique Mayouka, Alexis Bouzimbou, Guy-Régis Bouzimbou, Gabriel Bouzimbou, Mapelé Jérôme et famille ont la profonde douleur d'informer parents, ami(e)s et connaissances du décès de leur mère, la veuve Bouzimbou née Mboussi Justine, survenu le 28 mars à l'hôpital militaire Pierre Mobengo de Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au 104, rue Nkouma à Ouenzé, sur Miadéka. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

AFFAIRE RECRUTEMENT DES MERCENAIRES

Le dossier Katumbi en examen le 27 juin 2018

L'opposant en exil et candidat déclaré à la présidentielle en RDC doit être jugé par la Cour suprême de justice, au grand désenchantement de ses avocats qui contestent la compétence de cette juridiction.

C'est le 27 juin que Moïse Katumbi, candidat déclaré à la présidentielle de décembre, est censé comparaître devant la Cour suprême de justice dans l'affaire dite des mercenaires. Inculpé pour recrutement de mercenaires depuis le 19 mai 2016, l'ex-gouverneur du Katanga, actuellement en exil à l'étranger, est attendu devant la barre pour présenter ses moyens de défense. L'annonce a été faite par le collectif d'avocats assurant sa défense, le 4 avril, devant des journalistes. Parlant au nom de ses pairs, Me Joseph Mukendi a indiqué avoir appris cette information par le biais du greffe de la Cour suprême de justice dont il conteste la compétence de juger son client. En effet, pour les avocats de



Moïse Katumbi entouré de ses avocats

Moïse Katumbi, il est nullement question que leur client compare devant cette haute juridiction qui n'offre pas de possibilité d'un recours en appel. Le fait que les arrêts de la Cour suprême sont

rendus « sans possibilité de recours » dessert l'ex-gouverneur du Katanga, selon ses avocats qui pensent que leur client court le risque de se voir privé de son droit à un procès équitable dans cette affaire.

Ils interpellent, de ce fait, le Parquet général de la République sur le non-respect de l'article 19 de la Constitution concernant le double degré de juridictions dont doit bénéficier leur client. Celui-ci, selon eux, n'est pas justiciable

de cette Cour. Le juge naturel du prévenu, insistent-ils, est le tribunal de grande instance de Lubumbashi qui a instruit le dossier. « En déférant M. Katumbi directement devant la Cour suprême de justice, on risque de le priver de son degré d'appel et, par conséquent, en cas d'un jugement non conforme au droit, il n'y aura pas possibilité de le corriger », a martelé Me Joseph Mukendi.

Pour rappel, Moïse Katumbi est accusé par le Parquet général de la République de plusieurs faits à partir de 2014, notamment l'enrôlement des soldats, la fourniture des armes et munitions sans ordre ni autorisation du gouvernement. À ce jour, il fait l'objet de trois procédures judiciaires en RDC dont celle en appel relative au stéllionat d'immeuble qui l'opposait au Grec Alexandros Stupis, à Lubumbashi, en plus de l'information judiciaire sur une autre affaire liée à sa supposée nationalité italienne.

Alain Diasso

PROJET TRANSAQUA

La RDC s'oppose au transfert de la rivière Ubangi vers le lac Tchad

La décision du gouvernement de la République a été annoncée, le 4 avril devant l'Assemblée nationale, par le ministre de l'Environnement.

C'est avec stupéfaction que de nombreux Congolais ont appris l'existence du projet Transaqua visant à transférer les eaux de la rivière Ubangi en RDC, vers le lac Tchad menacé d'assèchement. Adopté par les pays membres de la Commission du Bassin du lac Tchad constituée du Niger, Nigeria, Tchad et Cameroun, ce projet continue à être d'actualité pour ses initiateurs. D'autant plus qu'il est question de sauver le lac Tchad qui, en quarante ans, a perdu près de 90% de surface d'eau.

En RDC, la démarche est loin de convaincre les autorités qui redoutent les conséquences tant écologiques, économiques que culturelles et identitaires que subira la population riveraine du fleuve Ubangi, dans l'hypothèse où le projet se matérialisait.

C'est aux fins d'en savoir un peu plus sur ce dossier sensible que les députés nationaux ont fait appel au ministre de l'Environnement, Amy Ambatobe, au cours de la plénière du 4 avril. Sans ambages, le ministre a indiqué que le gouvernement congolais n'était pas très intéressé par ce projet qui présente beaucoup d'inconvénients pour le pays. Il s'agit, entre autres, « du devenir du barrage et du projet grand Inga, du devenir de la mangrove avec ses zones de fraîcheur particulières ainsi que du risque du réchauffement climatique qui résulterait de l'évaporation du carbone contenu dans les tourbières du Bassin du Congo », a-t-il signifié.

Nonobstant l'intérêt financier qu'il y a dans ce projet en vendant de l'eau brute aux pays sous stress hydrique, le ministre a mis en relief la grave menace que représente ce projet contre la biodiversité de la RDC et de son écosystème. « Tout transfèrement d'eaux du fleuve Congo est conditionné par des études préalables. Ce qui exclurait tout transfèrement à partir de l'Ubangi », a-t-il déclaré, avant de suggérer à la représentation nationale d'organiser un lobbying de taille pour expliquer la bonne volonté du pays à assister ses voisins, mais après des études préalables d'impacts environnementaux et sociaux.

Alain Diasso

MÉTÉROLOGIE ET NORMALISATION

Les discours politiques restés virtuels en RDC

Selon Bertin Ntumba de l'Association pour la promotion de la météologie et la normalisation (Apromen) dans le pays, les propos des acteurs politiques sur « la révolution de la modernité » et « la vision de l'émergence » ont constitué des opportunités manquées de passer à une étape supérieure dans l'appropriation de ces outils de développement.

Le bilan de l'appropriation des questions relatives à la météologie et la normalisation reste maigre pour la RDC, même si elle a marqué quelques pas assez intéressants dans ce processus. Il y a, par exemple, la promotion de la normalisation dans un domaine aussi important que les télécommunications. Cet effort déployé par le gouvernement central a connu un moment déterminant avec la visite à Kinshasa du secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications, en juillet 2014. Par ailleurs, il faut signaler également l'implication du ministère de l'Agriculture dans les activités de Codex alimentarius. Enfin, l'on a observé un engagement pour appuyer les activités de normalisation dans le domaine de l'électrotechnique. En 2013, cela a conduit à la création d'un Comité électrotechnique national.

Bertin Ntumba estime qu'il s'agit des véritables atouts à capitaliser dans l'intérêt du pays. En dépit

des quelques avancées signalées ci-haut, la route vers l'appropriation totale de ces outils d'appui à la mise en œuvre des programmes de développement reste longue et parsemée d'embûches. La première contrainte majeure est le contexte de faible culture de la météologie et de la normalisation en RDC. Pire, fait remarquer Bertin Ntumba, il y a une inertie au niveau institutionnel dans la production des normes. Le dernier acte d'adoption remonte dans les années 2010. Pour le pays, le plus grand défi est d'arriver à se doter d'un cadre cohérent pour appuyer efficacement les différents programmes de développement et de lutte contre la pauvreté. Selon l'expert, le pays doit intensifier le plaidoyer et la conscientisation avec des discours simples sur les enjeux en présence des exemples concrets.

Il se dessine de nombreux enjeux futurs, notamment la sécurité sanitaire, l'autonomisation de la femme, l'intégration dans le commerce international et régional, la survie des entreprises nationales dans le contexte de compétition internationale et régionale, la protection des consommateurs, etc.

Pour encourager une véritable mobilisation nationale autour de ce thème, Bertin Ntumba s'est dit favorable à une multiplica-

tion des conférences et débats sur l'importance stratégique de la météologie et la normalisation au sein des institutions. Des sujets semblent déjà se démarquer, dont la météologie et la normalisation pour assurer une consommation responsable et protéger la population, le développement de la météologie et la normalisation pour assurer la compétitivité de la RDC dans le contexte d'adhésion dans la Zone de libre-échange, etc. Ce débat devrait se tenir au niveau du parlement de la RDC. Pour autant, il y a bien des raisons d'espérer, conclut-il. En effet, le retard accumulé dans ce domaine peut être facilement rattrapé mais des priorités se dessinent déjà. Il y a, nous le disions, une législation cohérente à mettre en œuvre, mais également une organisation fondée sur le partenariat public-privé, l'exploitation des mécanismes de la coopération multilatérale et bilatérale, l'implication effective dans les activités des organisations spécialisées internationales et l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ciblée sur la matérialisation des opportunités en faveur de la promotion des échanges dans les domaines de la météologie et la normalisation.

Laurent Essolomwa

FICHER ÉLECTORAL ACTUALISÉ

Plus de 40 millions de Congolais iront aux urnes

40 287 387 électeurs ont été retenus sur l'ensemble du territoire par la Centrale électorale, après son opération de nettoyage du fichier qui a permis d'en extirper 5 381 763 doublons et 902 290 mineurs.

Le processus électoral semble avoir atteint sa vitesse de croisière avec la publication, le 6 avril, de la liste définitive des électeurs, après toilettage du fichier brut. C'est le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Naanga, qui s'est fait l'honneur de présenter à la presse les statistiques des électeurs qui résulte de l'enrôlement effectué durant les trois derniers mois.

Il en découle que seulement 40 287 387 électeurs sur l'ensemble de la RDC vont officiel-

lement accomplir leur devoir civique en décembre. Ces électeurs sont ceux qui sont détenteurs des cartes d'électeurs en bonne et due forme et reconnus officiellement par la Céni. Plusieurs autres Congolais, près de six millions au total, ont été extirpés de la liste pour des raisons d'irrégularités et ne pourront pas voter. C'est le cas de ceux dont les noms figurent sur la liste des doublons détectés par la Céni et transmise au procureur général de la République.

Le travail de toilettage effectué par la Céni a, en effet, permis de débusquer plus de cinq millions de doublons (5 381 763) en plus de neuf cent mille mineurs (902 290) irrégulièrement inscrits. Ces irrégularités ont été plus décelées dans les provinces du Sankuru et de la Tshuapa, a in-



diqué Corneille Naanga.

Une chose est certaine, le fichier ainsi actualisé présente d'énormes garanties en matière de fiabilité et de crédibilité, comparativement à ceux de 2006 et de 2011. « La plus grande valeur ajoutée vient du fait que la répartition des sièges va se faire en 2018 sur la base des statistiques nettoyées. Ce qui n'était pas fait en 2006 et 2011. Le fichier de 2006 et celui de 2011 étaient basés sur

une cartographie non stabilisée. Aujourd'hui, avec le ministère de l'Intérieur, nous avons stabilisé la cartographie avec une nomenclature bien déterminée », s'est félicité Corneille Naanga. Et d'ajouter que contrairement à 2006 et 2011 où l'enregistrement des empreintes digitales n'était fait que sur deux doigts, le fichier actuel s'est élargi à dix doigts. Fort de ce fichier électoral actualisé et disposant désormais

des statistiques de chaque territoire, Corneille Naanga a promis de transmettre au gouvernement, dès le 9 avril, le projet de loi portant répartition des sièges à l'Assemblée nationale en vue de son examen et adoption en plénière. Le patron de la Céni espère que cela va booster le processus électoral afin que d'ici au 8 mai, cette loi soit votée, conformément au calendrier électoral.

Alain Diasso

« La plus grande valeur ajoutée vient du fait que la répartition des sièges va se faire en 2018 sur la base des statistiques nettoyées. Ce qui n'était pas fait en 2006 et 2011. Le fichier de 2006 et celui de 2011 étaient basés sur une cartographie non stabilisée.

Aujourd'hui, avec le ministère de l'Intérieur, nous avons stabilisé la cartographie avec une nomenclature bien déterminée »



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.

Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

GOUVERNANCE DU SECTEUR FONCIER

75% des Kinois séduits par l'action de Lumeya Dhu Maleghi

Les personnes interrogées ont loué la contribution du ministre de tutelle à la protection de la paix sociale par ses décisions et son implication dans la résolution des conflits parcellaires récurrents qui minent ce domaine.

Le secteur des Affaires foncières, réputé générateur des conflits judiciaires, est en effervescence. Des décisions sont prises quasiment toutes les semaines et des actions sont menées sur le terrain en vue de redorer, apprend-on, le blason terni de ce domaine.

C'est le leitmotiv du ministre Lumeya Dhu Maleghi depuis sa prise de fonction, en avril 2017. Défendre les droits des plus faibles contre les puissances financières ; instaurer un climat apaisé ; réduire le taux des conflits ; faire la chasse aux conservateurs véreux, etc., constituent un échantillon des objectifs qu'il s'était clairement assignés. Une année après, quel effet cela a-t-il produit au sein de l'opinion ? La gouvernance du secteur foncier a-t-elle réellement été améliorée ? Globalement, 75% des personnes enquêtées par l'institut de sondage «Les Points» jugent satisfaisante l'action du ministre à la tête des Affaires foncières. Elles en veulent pour preuve sa décision assouplissant les pratiques, règles et procédures dans le traitement des dossiers



Lumeya Dhu Maleghi

fonciers. Elles soutiennent massivement l'initiative visant l'interdiction d'accorder des concessions de terre à usage funéraire aux organisations non gouvernementales. L'opinion contraire est à hauteur de 2% contre 23% d'abstention.

Intensifier la lutte contre la fraude et les détournements

Pour ce qui concerne la résolution des conflits fonciers en particulier, 55% des enquêtés notent des avancées significatives contre 23% inscrits dans la stabilité et 5% qui estiment qu'il y a eu régression. La première catégorie se dit essentiellement satisfaite des premières sanctions

contre les conservateurs soupçonnés de corruption et plaident pour l'intensification de la lutte contre la fraude et les détournements. Car, relèvent-ils, les conflits fonciers sont souvent l'œuvre des conservateurs des titres fonciers. Les aspects liés à la conservation du patrimoine de l'Etat ont également retenu l'attention des enquêtés. 65% saluent les avancées en s'appuyant notamment sur la récupération des concessions non mises en valeur ou encore insuffisamment mises en valeur au terme de l'expiration de l'échéance de quatre-vingt-dix

jours accordée aux propriétaires. Dans ce même registre, 11% parlent de stabilité et 3% s'alignent dans la logique de régression.

Sur la question de l'amélioration des conditions du travail au ministère des Affaires foncières, ils sont 67% à y croire contre 10% d'opinions mitigées et 3% qui sont pessimistes. A cet effet, les agents du secteur foncier exigent davantage d'actions visant à stabiliser le volet social et à améliorer le salaire. Ils demandent également l'évaluation et/ou la révision du contrat Congo cehck. Ce qui justifie le taux d'abstention de 20%. En outre, 70% des enquêtés ont jugé bonne la collaboration entre le ministre des Affaires foncières et les chefs coutumiers détenteurs des terres dites ancestrales contre 15% qui la jugent mauvaise.

Notons que le sondage réalisé par «Les Points» a pris deux jours, soit du 2 au 3 avril, avec un échantillonnage de mille personnes représentatives de la ville de Kinshasa. Comme pour toute enquête quantitative, cette étude présente des résultats soumis aux marges d'erreur inhérentes aux lois statistiques. Mais pour le cas d'espèce, l'intervalle de confiance est à hauteur de 95% de chance.

Alain Diasso

INVESTISSEMENT

La pression politique ne peut empêcher l'afflux d'investisseurs en RDC

Le cycle électoral tumultueux dans lequel le pays s'est engagé, depuis bientôt deux ans, ne peut constituer une cause « sérieuse » de désinvestissement dans les secteurs porteurs de la vie économique nationale. Un avis qui ne fait pas l'unanimité, même si les partisans d'une position optimiste expliquent que les autorités congolaises ont mis en œuvre une batterie de mesures pour améliorer le climat des affaires et des investissements.

Depuis 2009, la RDC est engagée dans un autre processus, moins spectaculaire que son cycle électoral mouvementé mais tout aussi important pour son avenir. Il s'agit de son programme de réformes de l'environnement des affaires et des investissements. Le ministère du Plan évoque certaines réformes phares qui ont hissé le pays, en 2015, dans le top dix des pays les plus réformateurs, cinq années après son intégration dans le Doing business de la Banque mondiale. Et les effets ont commencé à se faire ressentir sur le terrain. Pour la période 2012-2016, l'Agence nationale de promotion des investissements (Anapi) a enregistré plus de cinq cents projets dont les trois quarts ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Malgré tout, le positionnement de la RDC dans ce classement international reste très précaire. Comme le fait remarquer le ministère du Plan, les erreurs à cor-



Améliorer le climat des affaires et des investissements, tout un défi pour la RDC

riger se retrouvent dans plusieurs domaines : l'insécurité juridique et judiciaire, la vétusté de la législation commerciale et économique, le déficit infrastructurel, la fiscalité trop complexe et même la parafiscalité peu incitative. L'on se rappelle que la Fédération des entreprises du Congo a dénombré plus de cinq mille charges pour les entreprises, rien qu'à l'initiative des villes. Par ailleurs, il y a aussi cette grande enquête de l'Anapi sur les barrières à l'investissement des entreprises qui

ne peut que confirmer le climat d'incertitude. 41% des entreprises interrogées présentent le « mauvais environnement politique » comme la première barrière à l'investissement en RDC, loin devant la corruption (22%), l'insécurité juridique et judiciaire (22%) ainsi que le système fiscal et douanier (à peine 4%).

Des sacrifices à consentir En dépit d'un cadre plutôt préoccupant confirmé, d'ailleurs, par des études de terrain, des voix s'élèvent pour réaffirmer que la

situation évolue lentement mais sûrement. Certes, tous les experts sont d'accord sur un point essentiel : les investissements constituent le moteur par excellence pour la relance de l'économie nationale. Autre point de convergence, les sacrifices futurs seront certainement plus amers pour doter le pays d'une économie attractive et compétitive. Cela permettra de grignoter des places dans le classement général du Doing business. On le sait, la piste du gouvernement central

est d'agir simultanément sur les sept indicateurs Doing business : création d'entreprise, permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, paiement de taxes et impôts, commerce transfrontalier et règlement d'insolvabilité. Il s'agira de poursuivre sans relâche le processus de simplification et de réduction des procédures administratives, d'alléger les coûts des opérations administratives, etc. D'autres experts relativisent le tableau brossé par le secteur privé. Parmi eux, il y a le président de la Commission des jeunes entrepreneurs de la Fédération des entreprises du Congo, Serge Nawej. Réagissant sur le site de l'agence Ecofin, cet homme d'affaires et juriste congolais a commencé par remettre en question tout risque de chaos qui serait provoqué par la crise politique. Dans ce contexte difficile, il y a eu des familles et des opérateurs économiques miniers qui ont investi dans le pays, insiste-t-il. « La question du contexte politique est en somme un faux problème pour moi », selon lui. Cette situation, a-t-il dit, traduit plutôt une incapacité de s'organiser ou de se coaliser au sein de l'espace francophone pour réaliser des investissements de grande envergure en RDC. « La vérité est que nous n'en avons tout simplement pas la capacité et donc préférons blâmer le contexte politique, voire un seul individu », conclut-il.

Laurent Essolomwa

HUMEUR

Où sont passées les balances commerciales dans des marchés ?

Chasser le naturel, il revient au galop, dira-t-on. Il y a eu près de cinq ans déjà que la question des balances commerciales était sur toutes les lèvres dans de nombreux marchés de nos villes. Aujourd'hui, ces balances ont disparu au su et au vu de ceux-là même qui ont la charge de veiller à la constance de cette culture autrement dit des contrôleurs commerciaux des prix.

Le constat est que la disparition de ces balances commerciales dans des marchés a fait renaître la spéculation et la fantaisie des prix des marchandises. Et c'est le panier de la ménagère qui paie le lourd tribut. La question que l'on pourra se poser, vu les lamentations et les plaintes des acheteurs, est celle portant sur l'inertie des contrôleurs commerciaux des prix dans des marchés. Les vendeurs ont repris avec des prix fondés sur aucune justification. Pire, certaines merceries et enseignes qui fixaient des prix selon les catégories de marchandises n'existent plus dans de nombreux marchés.

Interrogés sur la question, nombreux sont des acheteurs qui ne cessent d'accuser cette hibernation des contrôleurs des prix. Disons-le franchement, il n'existe plus de contrôles réguliers pouvant pousser à l'usage de ces balances par des vendeurs. La conséquence la plus directe, c'est l'anarchie constatée aussi dans des boutiques et autres commerces qui n'ont pas des étiquettes des prix. Pour un même article, les prix sont fixés selon le gré du commerçant et on ne sait pourquoi.

Les contrôleurs et agents commerciaux doivent reprendre leurs bâtons de pèlerin pour arrêter net cette surenchère des prix pratiquée par des commerçants malintentionnés. D'une part, ils font fi des balances commerciales et, d'autre part, rejettent des prix homologués de certaines marchandises.

Le combat contre la vie chère, surtout dans les marchés, devrait être pérenne. Quand les contrôleurs des prix s'écartent des marchés, ils créent un vide qui pousse les commerçants à fixer des prix fantaisistes et c'est l'acheteur qui en tire des conséquences.

Affaire à suivre.

Faustin Akono

FORMATION

Le renape renforce les capacités de ses membres

Le Réseau national agropastoral et de l'environnement (Renape) a lancé, le 5 avril, des sessions de formation à l'endroit de ses membres du bureau, de la commission d'évaluation et des commissions d'activités internes.



Crepin Telinganou entretenant des jeunes agriculteurs / crédit photo Adiac

La formation qui s'étend jusqu'en mai se tient tous les jeudis et samedis sur des thèmes liés au domaine agropastoral et à l'environnement. Dans le domaine agropastoral, la session de renforcement des capacités est axée sur l'utilisation des produits phytosanitaires et les engrais. En environnement, ces formations portent sur la mangrove, les zones humides, l'objet plastique, les changements climatiques sans oublier la vulgarisation des lois concernant le secteur agricole et de l'environnement.

Au nombre des sous-thèmes à traiter fi-

gurent «La femme : l'agropastoral, gage du développement», «L'impact des objets plastiques sur l'environnement», «La déforestation et ses conséquences», «Connaissances sur le Prix Grand ami de la terre», «La présentation de l'agri-vacances», «L'enfouissement : l'apport du fumier et des engrais, le greffage, la mise en poquet»...

Signalons que depuis le 26 mars dernier, le Renape a réaménagé ses instances. Cette formation lance les activités de la nouvelle équipe dirigée par Crepin Telinganou.

Hervé Brice Mampouya

JUSTICE

Siama Ghislain condamné à deux ans d'emprisonnement ferme

La peine a été prononcée par Catherine Mantissa, présidente de la Cour d'appel de Pointe-Noire, après l'examen de l'affaire portant sur la destruction d'une construction appartenant à Diampassi Benjamin.

Faisant la lecture du verdict de l'audience de ce jour, Catherine Mantissa a indiqué qu'après en avoir délibéré en chambre de conseil sur la culpabilité de l'accusé et sans désespérer sur l'application de la peine conformément aux questions posées, la cour et le jury, à la majorité de sept voix au moins, ont reconnu l'accusé Siama Ghislain coupable de destruction d'une construction en matériaux durables appartenant à Matongo Diampassi Benjamin.

Selon cette cour, l'accusé Siama Ghislain peut bénéficier des circonstances atténuantes et la



Tribune officielle de la session criminelle «Adiac»

constitution de la partie civile de Matongo Diampassi est fondée et recevable.

Conformément à ce verdict, les avocats de la partie civile prévoient de faire un pourvoi en cassation en vue d'examiner de nouveau cette affaire. Les litiges portant sur l'acquisition des biens immobiliers et les ventes des parcelles aux tierces personnes font partie de plus de la majorité des affaires pendantes dans les tribunaux de la ville côtière. Rappelons qu'en plus de la présente affaire et depuis l'ouverture officielle, le 29 mars dernier, la session criminelle de Pointe-Noire a déjà examiné diverses autres affaires portant sur les cas de viol. Les travaux officiels de la session criminelle ordinaire de la Cour d'appel de Pointe-Noire obéissent à la circulaire n°002/PJ-CS-CA.PN-CAB.PP18 du 26 mars 2018.

Séverin Ibara

HOMMAGE À TCHICAYA U TAM'SI

L'IFC abrite une exposition sur l'oeuvre du poète

Pour marquer les trente ans de la disparition du poète, une exposition intitulée «Tchicaya, le Congo moins les murs» se tient du 5 au 28 avril à Pointe-Noire.

L'exposition a été conçue pour «déclencher une envie de voyage et d'aventure dans la matrice poétique de l'auteur, un désir d'aller à la source même de ses écrits poétiques, dramatiques ou romanesques», selon les organisateurs. L'activité que l'Institut français du Congo (IFC) a voulu essentiellement accessible à tous est un mixage d'éléments de connaissance objective sur la vie de Tchicaya U Tam'Si et sur son oeuvre abondante, novatrice et d'une grande valeur artistique. Un véritable héritage légué au Congo, à l'Afrique et à la francophonie. Cette exposition est constituée, entre autres, de citations et d'extraits de poèmes de l'homme, de comptes rendus, des interviews au contenu à la fois scientifique et sensible accompagnés de photos. «Nous avons essayé de dégager quelques idées -forces, quelques caractéristiques de ce poète incroyable », a souligné Fabienne Bidou, directrice de l'IFC.

On note aussi la présence des manuscrits du poète, un aspect particulier que l'IFC a voulu apporter à cette exposition. Des documents obtenus auprès des

ayants droit, notamment Aimée Mambou Gnali, sa cousine, Sett-Inn Louembet, sa fille, et le critique littéraire Boniface Mongo-Mboussi qui ont aussi contribué à la réalisation de l'hommage rendu à l'écrivain. Fabienne Bidou n'a pas manqué de les remercier. « Cela est très émouvant d'avoir le geste de l'écrivain. On a l'impression qu'il est là lorsqu'on voit ses manuscrits. Je remercie beaucoup les ayants droit de m'avoir fait ce cadeau pour le partager avec le plus de monde possible, pour pouvoir donner à la connaissance des documents qui sont parfois intimes», a-t-elle dit.

Les éléments sur Tchicaya U Tam'Si ont été mis sur des supports faciles à transporter. À partir du mois de mai, l'exposition sortira des murs de l'IFC pour circuler dans les écoles et les lieux culturels. «Le but de l'exposition est d'ouvrir une porte d'accès à l'oeuvre de cette personne extrêmement passionnée et touchante qui a laissé une oeuvre majeure au nom du Congo et au-delà du Congo, au nom de la littérature francophone», a indiqué Fabienne Bidou.

Cette exposition est un véritable voyage dans la vie et dans l'oeuvre de Tchicaya U Tam'Si, auteur classique considéré comme le Rimbaud de l'Afrique. Bien que vivant à Paris, il est resté attaché à son pays le Congo.



Une vue de l'exposition/ crédit photo Adiac avec jubilation» et «Je n'écris pas, je rends compte ».

À travers l'activité on découvre, entre autres, sa double filiation à son père biologique, Jean Félix Tchicaya, premier parlementaire congolais, et à son père spirituel, Patrice Lumumba. Et à propos du premier, il dit : «Le Congo, c'était la quête politique de mon père, c'est aussi la mienne». On y trouve aussi le côté solidaire de l'écrivain qui se considérait comme un «mal

aimé» recherchant l'amour de sa mère restée au Congo : «Je cherche simplement à sortir de la solitude et mes livres sont des mains tendues vers ceux, quels qu'ils soient, qui sont susceptibles de devenir mes amis», écrivait-il. On peut aussi noter d'autres citations comme : «Le français m'a colonisé, eh bien je colonise le français. Sans scrupules, oui, sans scrupules et

Auteur de sept recueils de poèmes, Tchicaya U Tam'Si a aussi écrit trois pièces de théâtre, quatre romans, de nombreuses nouvelles et contes. Ces oeuvres ont été éditées en trois tomes (le troisième vient de sortir) chez Gallimard grâce à Boniface Mongo-Mboussa.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LIVRE

Rencontre autour de l'anthologie « Écrire à Pointe-Noire »

Organisé par la librairie Les Dépêches de Brazzaville, le 10 avril à 15 h, le rendez-vous littéraire rassemblera quatre auteurs de Pointe-Noire autour de Gabriel Okoundji.

Après Pointe-Noire et grâce à l'initiative de l'Institut français de cette ville, Gabriel Mwènè Okoundji et Huguette Nganga Massanga, Alphonse Chardin Nkala, Georges Sokate Mavouba, présenteront à Brazzaville « Écrire à Pointe-Noire », une anthologie constituée des nouvelles, poésie, contes, suivant l'invitation de la librairie Les Dépêches de Brazzaville.

En effet, « Écrire à Pointe-Noire », d'après la note de l'éditeur, est le fruit d'une rencontre au sein de la fratrie congolaise. Cette anthologie met en commun, au-delà des clivages de genres, les témoignages que portent sur leur pays et leur environnement les écrivains, les poètes et les conteurs vivant sur le sol de Pointe-Noire, au Congo-Brazzaville.

Comme la littérature est un témoignage destiné à se perpétuer de génération en génération, « Écrire à Pointe-Noire » se veut, parmi tant d'autres balises passées et à venir, une empreinte désormais indélébile de la fécondité littéraire congolaise. Ce recueil de cent quatre-vingt-seize pages, codirigé par Gabriel Mwènè Okoundji et Caya Makhélé, est paru en février aux éditions Acoria. Ont contribué à cet ouvrage: Aimée Mambou Gnali, T. Tchivela, H. Nganga Massanga, A. Chardin N'kala, N. N'Siloulou, R. Rony Makosso, C. Tati, H. Eta Yi-Nkwel', K. Mowendabeka, X. Mabika Dianga, J-B. Tati Utaliane, J-H. Konong, E. Mankou Ngayi, H. Kenene Milongo, Ngoujel 1er, G. Mavouba Sokate, H. L. R. Mitsingou, N. Mabiala, O. Lembili et N. C. Makoumbou.

D'où est venue l'idée de cette anthologie ?

Pour penser écrire cette anthologie, il fallait d'abord se rendre à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, explique Gabriel Mwènè Okoundji. Et la nécessité d'aller à Pointe-Noire pour recueillir les écrits de ses compatriotes, lui est venue de l'invitation, en avril 2016, de Fabienne Bidou, directrice de l'Institut français de Pointe-Noire, pour des ateliers littéraires, notamment avec des lycéens, mais aussi pour des conférences. C'est lors de ces rencontres littéraires qu'est née l'idée de cette anthologie, Gabriel Mwènè Okoundji ayant fait la connaissance des artistes et des écrivains que compte cette ville. Ils se sont d'emblée reconnus dans l'esprit de la phratricie, comme l'a théorisé Sylvain Bemba. A plusieurs reprises le soir, ils ont partagé, dialogué, échangé projets, rêves, inquiétudes... Et l'idée de cette anthologie a été le soleil de l'aube.

Parlant de ce travail collectif, Gabriel Mwènè Okoundji pense que les écrivains sont faits pour fréquenter l'âme. Pas la mesquinerie. « Nous nous sommes donné la main dans les marges de la confiance avec un esprit de compagnonnage. Inutile de rappeler la fertilité de cette région en matière de littérature. Il suffit que l'on prononce les noms de Tchicaya U Tam'si, Tati Loutard, Alain Mabanckou, Aimée Mambou Gnali, Tchichele Tchivela, Georges Mavouba Sokate, Florent Sogni Zaou... », affirme-t-il. Par ailleurs, Gabriel Mwènè Okoundji laisse la latitude aux lecteurs de porter le jugement, si ce livre est à la hauteur de la promesse.

A l'occasion de la deuxième édition du festival international du livre et des arts francophones, qui s'est tenue du 3 au 7 avril sur le thème « Penser, raconter l'Afrique », à l'Institut français du Congo, Gabriel Mwènè Okoundji, Omer Massoumou, Yvan Amar ont partagé leurs passions et leurs expériences avec le public à travers des conférences, tables rondes, cinéma, rencontres lycéennes et séminaires pédagogiques sur différents thèmes sans oublier le Grand tour.

Bruno Okokana

PASSERELLE VERS LE CHINOIS 2018

Soixante-deux étudiants prennent part aux épreuves préliminaires



Le déroulement des épreuves (Adiac)

La phase préliminaire de la compétition internationale de langue chinoise organisée par le Hanban, à l'intention des étudiants étrangers, a eu lieu le 7 avril, à l'Institut Confucius de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville.

La dix-septième édition de la « Passerelle vers le chinois » (Chinese bridge) aura bientôt lieu en Chine. La République du Congo, qui est à sa troisième participation pour avoir pris le train en route, organise les épreuves préliminaires de cette compétition.

Soixante-deux étudiants de nationalité congolaise, nés et grands au Congo, âgés de 18 à 30 ans comme l'exigent les critères, prennent part à cette présélection. Vingt seulement seront retenus pour la demi-finale qui aura lieu le 14 avril, au même endroit, avant de choisir les dix qui iront à la finale prévue pour le 28 avril. Organisée en trois phases (la présélection ou phase préliminaire, les demi-finales et la finale), la « passerelle vers le

chinois » est devenue pour les étudiants étrangers un moyen important afin d'approfondir leur niveau de chinois et mieux connaître la culture chinoise. C'est aussi un bon moyen de communication entre les jeunes chinois et les étrangers. La forme pour l'épreuve préliminaire, est l'épreuve écrite (100 QCM).

Comme récompenses, le champion de la « Passerelle vers le chinois » bénéficiera d'une télévision (HD) 42 pouces de Startimes, une bourse d'études de l'Institut Confucius et représentera le Congo à la finale qui aura lieu au mois de juillet 2018, en Chine. Le vice-champion et le troisième obtiendront une télévision (HD) 24 pouces de Startimes et bénéficieront d'un stage dans une en-

treprise chinoise au Congo.

A l'issue des épreuves préliminaires, Prince Ntsiété, étudiant à l'université Marien-Ngouabi et également étudiant à l'Institut Confucius de cette université, dit avoir fait le maximum. « Je pense que je vais accéder à la demi-finale. L'an dernier, j'avais participé à cette compétition. J'étais arrivé en finale où j'avais occupé la cinquième place. Il n'y avait que les trois premiers qui étaient récompensés. Cette fois-ci, je dois figurer parmi les deux premiers », assure-t-il.

Karmi Kandza, étudiant de l'Institut Confucius en deuxième année, est lui aussi à sa deuxième année de compétition. « Cette fois-ci, je compte arriver jusqu'en finale et arracher la première place. Nous avons travaillé sur la culture chinoise, les règles de la grammaire chinoise et les épreuves se sont très bien passées », se satisfait-il.

B.Ok.

RÉFLEXION

Les nouvelles voies de l'intégration régionale

Il faudra sans doute plusieurs années avant que s'enclenche réellement le processus qui conduira à la création, en Afrique centrale, d'une véritable communauté économique et financière. Les incompréhensions de toute nature héritées du passé colonial, la multiplication quelque peu anarchique des institutions censées réaliser ce projet dans cette partie du continent, les tensions ethniques et religieuses toujours présentes dans l'immense espace géographique occupé par le Bassin du Congo sont telles que l'abaissement des barrières artificielles élevées entre les peuples tout au long des deux siècles précédents ne se fera pas en un jour, en un mois, en une année, ni même sans doute en une décennie.

Il n'en reste pas moins que l'enjeu de l'intégration économique à venir dans cette partie du monde est vital à tous égards. Pour au moins trois raisons que voici résumées en quelques mots.

-Première raison: cette intégration permettra de créer l'un des marchés

les plus dynamiques du continent. Provoquant à coup sûr une élévation rapide du niveau de vie des populations concernées qui pourront alors circuler et échanger enfin librement, elle fera de l'Afrique centrale le pivot de l'émergence du continent africain en raison des immenses ressources naturelles qu'elle détient. Pour ne citer que cet exemple, l'on verra se produire sur le fleuve Congo ce qui s'est produit en Europe lorsque le Rhin et le Danube sont devenus des voies incontournables, provoquant un développement ultra rapide des régions du Vieux continent qui jusqu'alors restaient isolées. Fondée sur une croissance humaine elle-même très forte, la dynamique ainsi créée ne cessera de s'accélérer.

-La deuxième raison est de nature stratégique : elle concerne la paix et la sécurité sur toute l'étendue du Bassin du Congo. Alors que les crises se multiplient en Centrafrique et en République démocratique du Congo, provoquant des tueries sans fin et des migrations

de population massives que la communauté internationale s'avère incapable de prévenir, la constitution d'une union économique unique et structurée, dotée d'une gouvernance effective et efficace s'accompagnera à coup sûr de la mise en place d'un système de sécurité collectif permettant de prévenir et même de gérer les crises. Sans doute celui-ci ne permettra-t-il pas de mettre fin aux conflits présents d'un coup de baguette magique, mais il créera les conditions nécessaires pour y parvenir et, de ce fait, sera perçu comme le vrai moteur de la paix régionale.

-La troisième raison tient à l'écologie, entendue au sens plus large du terme : étant donnée la place que l'Afrique centrale occupera, dans les décennies à venir et à l'échelle planétaire, dans la lutte pour la préservation de la nature - place dont la création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo en gestation à Brazzaville donne désormais une idée précise - la création d'une communauté économique structu-

rée s'imposera à l'échelle mondiale comme une obligation incontournable. Sans elle, en effet, jamais la protection des forêts, des fleuves, des rivières, des tourbières ne serait possible, pas plus, d'ailleurs, que l'exploitation raisonnable et raisonnée des immenses terres qui constituent le véritable capital de l'Afrique centrale. Les Etats et les gouvernements concernés en prendront très vite la juste mesure.

Conclusion, provisoire évidemment, de ce qui précède : le temps est venu de réfléchir collectivement et non plus individuellement comme c'est trop souvent le cas aux dispositions qu'il convient de prendre si l'on veut que l'intégration économique du Bassin du Congo et de la région des Grands Lacs produise les effets positifs attendus. Soit dit en passant, est-il un lieu plus accueillant et mieux équipé pour ce faire que le nouveau Centre de conférences de Kintélé, dans la banlieue nord de Brazzaville ?

Jean-Paul Pigasse